



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun Svizra

Service de renseignement de la Confédération SRC

# LA SÉCURITÉ DE LA SUISSE



Rapport annuel 2010  
du Service de renseignement de la Confédération SRC



# La sécurité de la Suisse

## 2010





# Table des matières

<b>Préface</b>	<b>5</b>
<b>Appréciation globale de la menace</b>	<b>9</b>
<b>1. Terrorisme</b>	<b>21</b>
1.1 Le djihadisme dans le monde	22
1.2 Le djihadisme en Suisse	31
1.3 Le PKK	35
1.4 Les LTTE et leurs successeurs	38
1.5 Le financement du terrorisme	42
<b>2. Extrémisme violent</b>	<b>47</b>
2.1 Extrémisme de droite	48
2.2 Extrémisme de gauche	54
2.3 Extrémisme de la cause animale	60
<b>3. Prolifération</b>	<b>65</b>
<b>4. Activités interdites liées au renseignement</b>	<b>73</b>
<b>5. Attaques contre des infrastructures suisses d'information</b>	<b>79</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>87</b>



# Préface

## Première année comme office fédéral

Le Service de renseignement de la Confédération SRC vient de vivre sa première année comme office fédéral.

Le monde bouge, l'Europe aussi. Et même si le présent rapport indique que la situation de la sécurité en Suisse n'est toujours pas préoccupante, plusieurs développements observés démontrent qu'il est nécessaire de la surveiller et de l'analyser attentivement. C'est ainsi que certaines prévisions du SRC sont devenues réalité, comme par exemple dans le domaine de l'extrémisme de gauche ou encore concernant la Libye. D'autres développements sont en revanche difficiles, voire impossibles, à prévoir. Les troubles actuels qui secouent l'Afrique du Nord et une partie du monde arabe en sont un bon exemple. De tels développements, un service de renseignement peut les scénariser, mais rarement les pronostiquer avec certitude. Comme c'est le cas pour les catastrophes naturelles, il est en effet possible de déterminer comment ils pourraient évoluer mais pas de dire exactement où et quand ils pourraient survenir. D'où la nécessité de sensibiliser le microcosme politique et les organes de sécurité à ces événements. Or, pour ce faire, nous avons plus que jamais besoin d'un service de renseignement qui fonctionne et soit capable de présenter efficacement la situation sur le plan de la menace.

La mission de base confiée au SRC par le Conseil fédéral durant la période sous revue détermine ses principaux champs d'activité dans le cadre des prescriptions légales. Grâce à cette mission, le SRC a pu renforcer sa conduite et mieux utiliser ses compétences.

L'année 2010 a été une période de transition, durant laquelle la qualité des prestations s'est maintenue à un niveau réjouissant. En revanche, la Délégation des commissions de gestion des Chambres fédérales a aussi identifié quelques problèmes liés à la gestion des données dans le domaine de la protection de l'Etat.

Le Conseil fédéral, le DDPS et le SRC ont pris des mesures pour résoudre ces problèmes et faire en sorte qu'une situation juridiquement correcte puisse être rétablie. L'une d'entre elles a été d'introduire pour la première fois de nouveaux programmes de suppression automatique des données, à l'aide desquels la quantité de données personnelles enregistrées dans le système d'information de

la sécurité intérieure (ISIS) a pu être réduite de 210 000 à moins de 90 000. Le SRC a de plus renforcé les critères d'annonce et de saisie. Il bénéficiera en outre de personnel supplémentaire, engagé temporairement, pour l'aider à régler les questions encore en suspens d'ici à la fin de l'année 2012 et, simultanément, qu'il puisse continuer, avec tout le sérieux de circonstance, à remplir ses tâches opératives quotidiennes dans l'intérêt de la sécurité de la population suisse.

L'information, c'est l'essence même du service de renseignement. Cette information, elle doit être recherchée, recoupée, appréciée et, précisément, conservée avec tout le soin nécessaire. Même si certains experts diront que le choix de réduire drastiquement le nombre d'informations personnelles figurant dans ISIS est osé, surtout en regard de l'évolution actuelle de la situation, il s'agit maintenant de respecter les prescriptions légales et de mettre l'accent avant tout sur la qualité. En ce sens, il faut donc aussi que la perte de savoir découlant de la suppression des données soit supportable.

Avec ce train de mesures, nous suivons le cours qui nous a été fixé par la loi et le monde politique. Je suis par ailleurs confiant quant au fait que l'opinion va encore se renforcer dans notre pays selon laquelle la détection précoce des développements d'importance stratégique ainsi que des menaces fait bel et bien partie des tâches essentielles de l'Etat. Or, pour être en mesure d'assurer la gestion opérative des événements ressortissant à la politique de sécurité, la Suisse a elle aussi besoin d'un instrument approprié, sous la forme d'un service de renseignement performant et soumis à un contrôle démocratique.

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS

  
Ueli Maurer  
Conseiller fédéral





# Appréciation globale de la menace

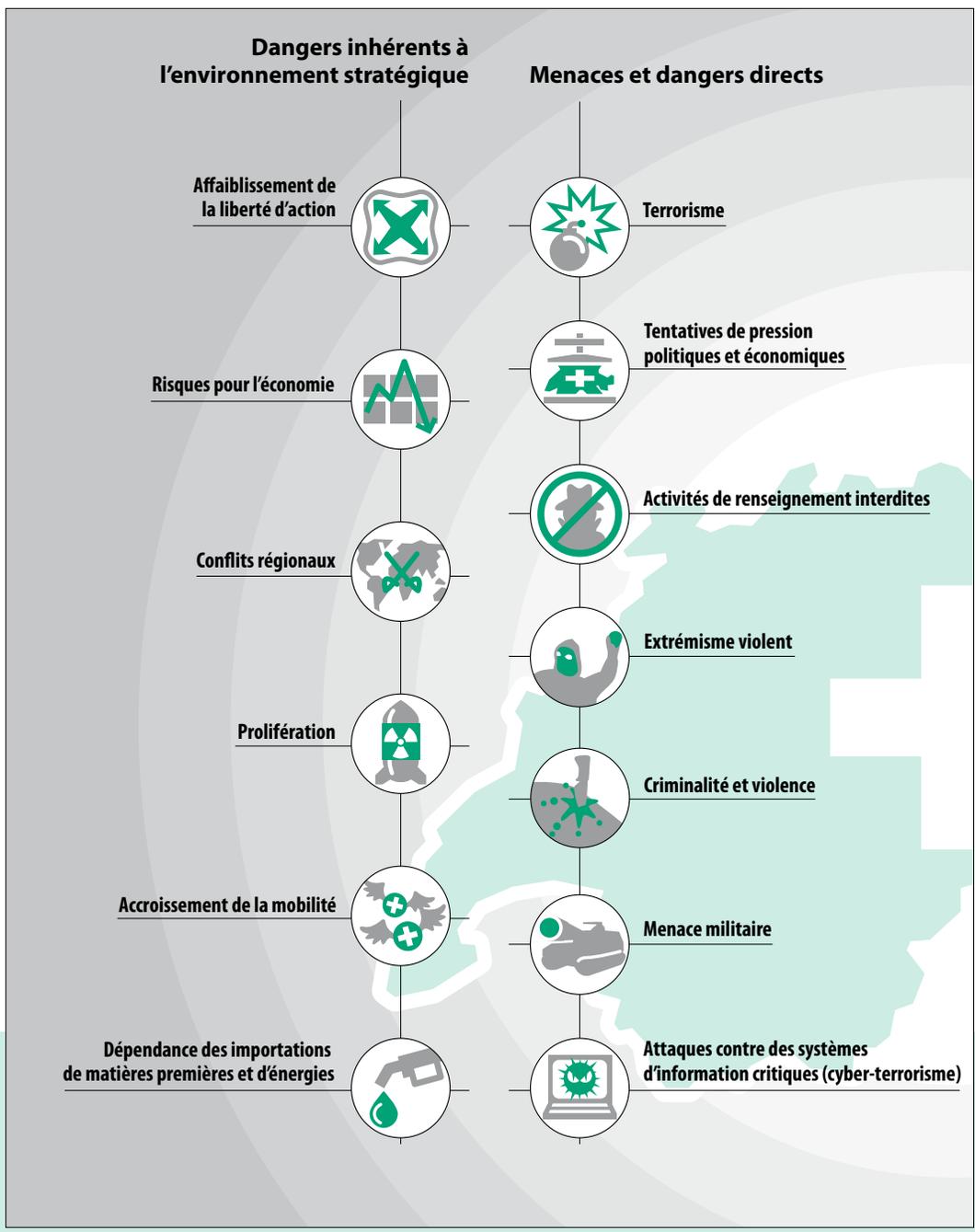
## Introduction

Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) procède à une « analyse conjointe et globale de la menace » (art. 3, al. 1, de la loi fédérale sur le renseignement civil, LFRC), qui englobe les menaces significatives venant aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur de la Suisse.

Le SRC publie donc chaque année une appréciation globale dans ce sens. Cette dernière ne se limite pas au domaine restreint de la politique de sécurité mais inclut également d'autres menaces qui pourraient entraîner des dommages importants pour la Suisse, telles que les évolutions négatives dans l'économie ou encore les conséquences dommageables que pourrait avoir la politique menée par d'autres Etats pour défendre leurs propres intérêts. Par ce biais, le SRC ne veut postuler aucune nouvelle responsabilité. Il est conscient en effet que l'appréciation de ces phénomènes ne saurait se passer de la collaboration d'autres organes fédéraux.

D'une manière générale, la situation de la menace a évolué sur certains points depuis le dernier rapport du SRC. Aucun événement ni tendance entraînant d'importants décalages en Suisse et dans son environnement stratégique n'ont toutefois été signalés. Vu sur le long terme, la Suisse se trouve encore toujours dans une situation très stable et calme. Les menaces et dangers identifiés sont certes réels, mais ils ne peuvent prendre une tournure menaçante pour l'Etat que dans certaines conditions. Il est malgré tout indispensable de prévenir ces menaces, pour empêcher aussi qu'elles ne se renforcent mutuellement et deviennent incontrôlables.

L'appréciation actuelle de la menace tient compte de l'évolution de la situation jusqu'au bouclement rédactionnel à la mi-février 2011 et constitue un prolongement de l'appréciation globale de la menace présentée pour la première fois en juin 2010, signalant les principales modifications intervenues depuis cette date. Une digression (clôture de la rédaction à fin mars 2011) a été rajoutée pour aborder la question des développements actuels en territoire arabe, qui ont débuté à la fin de l'année 2010 et pourraient avoir un impact important sur la sécurité de la Suisse.



## Dangers inhérents à l'environnement stratégique



L'**affaiblissement de la liberté d'action** de la Suisse en lien avec le contexte géopolitique constitue un réel danger et est potentiellement dommageable sur le plan stratégique à long terme.

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière. Les nouveaux accents géoéconomiques et géopolitiques relativisent la position traditionnellement forte de la Suisse comme place économique et financière et restreignent sa liberté d'action politique, avant tout dans son environnement immédiat.



Les **conflits régionaux** et l'effondrement des structures étatiques peuvent avoir un impact multiple sur la Suisse dans divers secteurs tels que la migration, le terrorisme ou la prolifération.

Ce constat a encore gagné en actualité depuis le dernier rapport suite aux troubles qui agitent les pays arabes. En ce qui concerne les développements dans cette zone, voir la digression aux pages 18 et 19.



Les effets de l'actuelle **crise économique mondiale** peuvent préterir la cohésion sociale.

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière. Les importants déficits budgétaires et les difficultés financières dans les pays voisins de la Suisse également vont continuer à grever le système financier international. Des discussions approfondies ont actuellement lieu au sein de l'Union européenne (UE) pour savoir comment renforcer le Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF) dans la perspective d'éventuelles crises futures.



Les activités de **prolifération** – en Suisse également – peuvent à l'avenir directement viser notre pays sous la forme d'armes de destruction massive et de vecteurs de longue portée.

L'Iran reste actuellement le seul pays qui pourrait disposer dans les années à venir de nouveaux vecteurs pouvant atteindre la Suisse.



Les activités de **prolifération**, mais aussi les agissements d'organisations terroristes ou criminelles et de services de renseignement étrangers en Suisse, menacent la place industrielle et financière tout en exposant la Suisse à une pression internationale supplémentaire.

Les conflits entourant les programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord se poursuivent. L'Iran continue ses activités d'enrichissement d'uranium contre la volonté du Conseil de sécurité de l'ONU. En Corée du Nord, on a appris, fin 2010, l'existence d'une nouvelle installation d'enrichissement d'uranium.

En date du 19 janvier 2011, le Conseil fédéral a décidé d'aligner ses sanctions sur celles prises par ses principaux partenaires commerciaux, allant ainsi au-delà des mesures de l'ONU. Cette décision du Conseil fédéral empêche les mouvements d'évitement et permet simultanément d'améliorer la sécurité juridique pour les entreprises suisses actives sur le plan international. Les affaires touchant à la prolifération peuvent également servir de prétexte à des Etats qui en manifesteraient l'intention d'agir, même de façon exemplaire, contre les avantages concurrentiels de la place industrielle suisse. En cette période de crise économique globale, il peut en effet sembler séduisant d'introduire des entraves commerciales aux dépens de la Suisse en les justifiant par la défense des intérêts nationaux en matière de sécurité. En ce sens, la problématique de la prolifération représente un risque pour la place commerciale et industrielle. Dans le cas de l'Iran, la décision du Conseil fédéral a au moins permis de l'amenuiser.



En raison d'une **mobilité croissante**, les ressortissants suisses à l'étranger qui sont exposés à des risques liés à des attentats, enlèvements, troubles ou catastrophes naturelles sont toujours plus nombreux.

Les devants de la scène sont actuellement occupés par le transfert encore incomplet du pouvoir entre l'ancien et le nouveau gouvernement en Côte d'Ivoire ainsi que par les soulèvements actuels en territoire arabe. Jusqu'à présent, aucune évacuation massive de ressortissants suisses n'a été nécessaire dans ces régions. En Egypte, où des journalistes suisses ont été victimes d'attaques, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a toutefois recommandé aux citoyens suisses à la fin janvier de quitter temporairement le pays. Le risque d'enlèvement reste en outre élevé dans la zone du Sahel.



**La dépendance de la Suisse vis-à-vis des importations de matières premières et d'énergies** la rend vulnérable aux tentatives de pression d'autres Etats visant à protéger leurs propres intérêts.

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière. Jusqu'à présent, les événements dans le monde arabe ont certes entraîné une hausse des prix au niveau des importations d'énergie mais n'ont causé aucun problème de livraison. Cette situation pourrait toutefois changer si la stabilité dans le Golfe Persique devait être menacée.

## Menaces et dangers directs



La menace du **terrorisme** ne constitue pas aujourd'hui un danger pour l'Etat. Un attentat en Suisse reste possible, les éventuelles réactions exagérées qui s'ensuivraient pouvant influencer plus fortement sur l'étendue des dommages à long terme que l'attentat en soi. Un déploiement réussi d'armes de destruction massive reste peu vraisemblable.

En 2010, les alertes terroristes en Europe ont été nombreuses, entraînant parfois une hausse du niveau d'alerte et un déploiement accru de forces de sécurité. Ces avertissements, pour la plupart restés assez vagues, ont à chaque fois trouvé un large écho dans la presse, même si certains d'entre eux étaient certainement aussi motivés par des raisons ressortissant à la politique intérieure.

La Suisse n'a pas été citée comme cible potentielle dans le cadre de ces menaces et le renseignement n'a trouvé aucun indice laissant à penser que la Suisse pourrait être directement visée par d'éventuels attentats terroristes. Les attentats perpétrés à l'étranger peuvent toutefois aussi toucher des ressortissants ou des intérêts suisses.



Les **tentatives de pression politiques et économiques** exercées depuis l'étranger font partie de la politique de défense des intérêts propres aux Etats. Elles peuvent restreindre la liberté d'action des autorités suisses et nuire aux intérêts nationaux.

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière. La pression exercée sur le système fiscal suisse se maintient.



Les **activités de renseignement interdites** minent la souveraineté de l'Etat. L'espionnage économique peut toutefois aussi affaiblir la compétitivité des entreprises établies en Suisse et menacer ainsi la place financière et industrielle.

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière, la menace restant durablement élevée. C'est d'ailleurs ce que montre la controverse entourant les documents issus du Ministère américain des Affaires étrangères apparemment volés par un employé du gouvernement américain et publiés par Wikileaks. Les mesures de prévention et de protection prises dans le domaine de la sécurité des informations et systèmes informatiques ainsi que les efforts de prévention classiques contre les activités de renseignement interdites restent donc importants.



**L'extrémisme violent** en Suisse entraîne des problèmes de sécurité locaux et menace l'ordre et la tranquillité publics en particulier dans le domaine de l'extrémisme violent de gauche et de droite.

En 2010, c'est surtout l'extrémisme de gauche qui a fait la une de l'actualité. A cet égard, l'arrestation en avril de trois extrémistes de gauche qui planifiaient, semble-t-il, un attentat contre IBM à Rüslikon ZH revêt une importance particulière.

Les actions de solidarité de l'extrême gauche ont culminé avec les attentats au colis piégé perpétrés contre diverses ambassades à Athènes (Grèce) et à Rome (Italie), dont celles de la Suisse. Les attentats ont été revendiqués par des groupes anarchistes locaux, qui ont notamment indiqué avoir agi par solidarité avec des personnes emprisonnées en Suisse en lien avec une tentative d'attentat contre l'entreprise IBM.

Quant aux attaques et actions qui ont suivi l'acceptation de l'initiative populaire pour le renvoi des étrangers criminels le 28 novembre 2010, ils ont pris une nouvelle dimension. C'est ainsi que des individus cagoulés ont enlevé une urne électorale et lui ont bouté le feu, alors qu'un local de vote a été la proie d'un incendie criminel. Comme lors des actions contre l'initiative populaire pour le renvoi des étrangers criminels, l'Union démocratique du centre (UDC) s'est à plusieurs reprises retrouvée dans le viseur des extrémistes de gauche. C'est ainsi qu'une petite centaine d'activistes essentiellement de gauche ont organisé une manifestation de protestation non autorisée le 21 janvier 2011

contre le congrès de l'UDC à l'Albisgüetli. Au cours des débordements qui ont suivi la fin de la manifestation, un conseiller national a été agressé et blessé.



En Suisse, **le niveau de criminalité et de violence** ne menace pas l'Etat. La criminalité organisée pourrait devenir stratégiquement importante.

Pas de changement de tendance depuis le rapport de l'année dernière. L'appréciation actuelle suivante de la criminalité organisée en Suisse provient essentiellement de l'organe compétent pour l'analyse de cette forme de menace, à savoir l'Office fédéral de la police (fedpol).

En ce qui concerne les organisations criminelles italiennes, on a constaté à plusieurs reprises au cours de ces dernières années qu'elles étaient présentes en Suisse, en raison de la proximité géographique, de la taille de la population italienne dans le pays et aussi de la puissance de la place financière suisse. Les organisations criminelles italiennes sont impliquées dans le trafic de drogues, le commerce d'armes et le blanchiment d'argent. En Italie, la « 'Ndrangheta » est précisément qualifiée d'organisation ayant un fort potentiel d'infiltration dans l'économie et la politique, dont elle se sert actuellement pour étendre ses activités dans d'autres pays d'Europe occidentale.

Les groupements criminels issus du sud-est de l'Europe jouent un rôle important dans le développement de la criminalité en Suisse. Ils sont notamment actifs dans le commerce de stu-

péfiants, où ils dominent le marché de l'héroïne depuis deux décennies maintenant. Ils sont également impliqués dans les infractions contre la propriété ainsi que dans le trafic d'êtres humains.

Des bandes de cambrioleurs géorgiens sont actives en Suisse et dans de nombreux autres pays européens depuis plusieurs années. Le plus souvent, leurs membres entrent illégalement en Suisse et déposent ensuite une demande d'asile. Ces individus commettent essentiellement des infractions contre la propriété. Une partie de leurs revenus alimente les caisses de groupes criminels établis dans les Etats de l'ex-Union soviétique.

Des groupes en provenance d'Afrique de l'Ouest se signalent avant tout sur le marché suisse de la cocaïne. Les réseaux ouest-africains sont en mesure d'organiser d'importantes quantités de cocaïne directement en Amérique du Sud et de la vendre partout en Europe. D'après les dernières estimations de fedpol, le trafic de cocaïne en Suisse génère chaque année un chiffre d'affaires se situant entre 369 et 520 millions de francs. Les gains qui en résultent retournent ensuite dans les pays d'origine des trafiquants, où ils servent à corrompre les structures étatiques et l'économie régulière.

Les exemples mentionnés montrent que la Suisse ne sert pas seulement de base de repli ou de financement aux organisations criminelles, mais aussi de champ d'opération. Il en résulte dès lors une menace directe sous la forme d'une criminalité de base et d'affrontements entre groupes criminels qui se battent pour ces marchés illégaux. L'argent généré, blanchi et

investi ici en Suisse constitue également une menace directe pour la bonne réputation de la place financière helvétique. La crainte que cet argent ne contribue pas du tout à ce que les conditions économiques, sociales et politiques, en partie déjà défavorables, dans les pays d'origine s'améliorent constitue en revanche une menace plutôt indirecte. Une telle situation entraîne la création, d'une part, d'un cercle vicieux avec des champs d'action lucratifs et des possibilités d'investissement pour les criminels et, d'autre part, d'un important réservoir pour le recrutement de la relève dans les pays d'origine.



### **La Suisse n'est pour l'heure pas menacée sur le plan militaire.**

Pas de changement depuis le rapport de l'année dernière. Jusqu'à nouvel avis, une guerre en Europe qui toucherait également le territoire suisse reste peu vraisemblable. Une menace liée à des armes de destruction massive et à des vecteurs de longue portée provenant de régions éloignées peut en revanche se développer à moyen terme déjà.



Les **attaques contre des systèmes d'information critiques (cyber-terrorisme)** peuvent renforcer les autres formes de menace et constituer un danger potentiel pour les systèmes.

La menace liée au ver informatique Stuxnet a fait l'objet d'une large couverture médiatique en 2010, alors qu'elle est débattue depuis longtemps déjà dans les cercles d'experts et est régulièrement traitée depuis 2005 par la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI) dans ses rapports semestriels. L'objectif de ces attaques est de manipuler des programmes informatiques pour en faire des logiciels malveillants afin de pouvoir s'en prendre non seulement aux ordinateurs mais aussi à des systèmes entiers de pilotage industriel et donc aussi, selon les circonstances, à des processus vitaux.

En juin 2010, MELANI a informé les préposés à la sécurité informatique de l'Administration fédérale et les exploitants d'infrastructures critiques de l'existence d'un nouveau logiciel malveillant appelé Stuxnet, visant à manipuler les systèmes de commande de processus. Les résultats des analyses techniques (haute complexité, important savoir-faire dans le domaine de la sécurité) font penser qu'un Etat se cache derrière Stuxnet. Les analyses se sont aussi concentrées sur plusieurs installations nucléaires en Iran, possiblement infectées par Stuxnet. Un porte-parole du gouvernement iranien a confirmé une attaque contre des systèmes de contrôle dans des installations industrielles du pays, parlant d'environ 30 000 ordinateurs infectés.

Depuis l'apparition de Stuxnet en juin 2010, MELANI est en contact avec les exploitants d'infrastructures critiques, afin d'échanger leurs principales conclusions et recommandations en matière de sécurité. Jusqu'à présent, aucun exploitant d'infrastructures critiques en Suisse n'a annoncé d'infection. Il faut partir du principe que de telles attaques vont se multiplier à l'avenir et qu'elles pourraient également toucher la Suisse.

S'agissant de la menace que constitue le cyber-terrorisme pour la Suisse, le Conseil fédéral en a discuté le 10 décembre 2010 et a décidé de renforcer les mesures visant à protéger la Suisse contre de telles attaques. Un groupe d'experts, au sein duquel le SRC est également représenté, a ainsi été chargé d'élaborer, d'ici à la fin de l'année 2011, une stratégie globale de la Confédération pour la lutte contre le cyber-terrorisme.

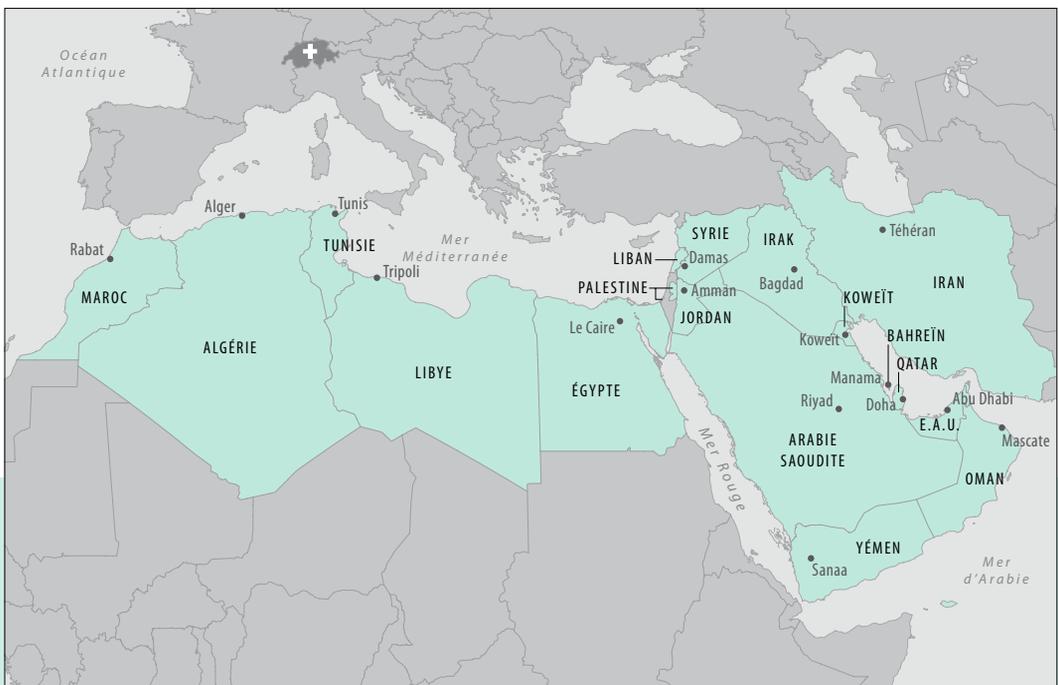
Presque tous ces dangers et menaces pour la Suisse et ses intérêts mettent aussi à contribution le SRC. Il est en effet directement ou subsidiairement tenu de contribuer à leur éradication. Ses défis sont donc évidents : il doit, en collaboration avec les partenaires fédéraux, cantonaux et aussi étrangers, identifier à temps les nouvelles menaces, effectuer un travail de détection suffisant dans un éventail de dangers devenu plus complexe, apprécier les observations qu'il a faites et entreprendre les démarches nécessaires pour combattre et prévenir ces menaces. Outre des capacités, ressources et moyens adaptés à la menace, il a pour ce faire également besoin de l'attention du monde politique et de la population. ■

## Digression sur l'état du monde arabe en 2011

La vague de protestation qui secoue le monde arabe depuis janvier a touché tous les pays de la région, d'une manière ou d'une autre. Deux régimes ont ainsi été renversés (Tunisie et Egypte) et, dans un cas (Libye), le conflit entre le régime et l'opposition a entraîné une intervention militaire internationale visant à protéger la population civile. L'important bouleversement qui se déroule actuellement dans le monde arabe n'étant pas terminé, il n'est pas encore possible de procéder à une appréciation complète des effets à moyen et long termes, y compris sur la Suisse. Au vu de ses intérêts, notre pays n'est pas seulement concerné par ces événements mais sera également mis à contribution, aussi bien à court qu'à moyen et long termes.

De premières mesures d'urgence ont ainsi été prises dans les domaines de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de l'encadrement du processus de transition. En matière de perspectives stratégiques à long terme, la Suisse pourrait voir se développer de nouvelles opportunités. Elle pourrait notamment intervenir dans la constitution de sociétés démocratiques, en collaboration éventuelle avec d'autres pays.

Parallèlement, il faut toutefois également tenir compte du fait que de nombreux risques marquants vont subsister à long terme, tels que ceux liés au contexte économique et démographique défavorable, aux problèmes de sécurité intérieure ou encore aux conflits régionaux persistants, en particulier entre Israël et le monde arabe ainsi que dans la région du Golfe Persique. Des menaces concrètes en découlent pour les intérêts suisses également, sous la forme d'une pression migratoire, d'activités terroristes, d'une fragilisation de l'approvisionnement énergétique, de flux d'avoirs illicites de chefs d'Etat et hauts fonctionnaires, de criminalité organisée, etc.





# 1. Terrorisme

## 1.1 Le djihadisme dans le monde

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 23 février** Un groupe d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) a libéré un otage français enlevé le 26 novembre 2009 à Ménaka, au Mali.
- 1<sup>er</sup> mai** Faisal Shahzad, un citoyen américain d'origine pakistanaise, a tenté sans succès un attentat à la bombe à Times Square, New York (Etats-Unis).
- 21 mai** Moustapha Abou al-Yazid, alias Cheikh Said al Masri, le numéro trois du noyau dur d'Al-Qaïda, a été tué lors d'une attaque aérienne américaine contre le village de Mohammed Khel, au nord du Waziristân (Pakistan).
- 27 juin** Un attentat à la bombe perpétré par des islamistes radicaux contre un poste de police à Bugojno (Bosnie et Herzégovine) a coûté la vie à une personne et en a blessé sept autres.
- 24/25 juillet** Dans la nuit, un attentat-suicide a été perpétré contre la gendarmerie à Beni Aissi, en Kabylie (Algérie). Un gardien a été tué et huit policiers ont été blessés.
- 25 juillet** L'AQMI a annoncé la mort d'un otage français, assassiné par l'organisation après l'échec de l'importante offensive commune de l'armée mauritanienne et française pour le libérer, le 22 juillet. Lors de cette tentative, sept djihadistes ont été tués.
- 23 août** Un groupe de l'AQMI au Mali a libéré deux otages espagnols. La troisième personne de ce groupe enlevé le 29 novembre 2009 au nord de la Mauritanie, une citoyenne espagnole, avait déjà été libérée le 10 mars.

- 15/16 septembre** Dans la nuit, cinq Français, dont un couple, ont été enlevés à Arlit (Niger) par un commando de l'AQMI et emmenés au nord du Mali. Les otages travaillaient pour le groupe d'énergie nucléaire français Areva et pour l'entreprise Satom.
- 29 octobre** Deux colis piégés expédiés depuis le Yémen ont été découverts à l'aéroport d'East Midlands (Grande-Bretagne) et à l'aéroport de Dubaï (Emirats Arabes Unis). Les engins explosifs qu'ils contenaient étaient fonctionnels.
- 11 décembre** Dans le centre-ville de Stockholm, un Suédois d'origine irakienne s'est suicidé à l'aide d'une bombe. Peu de temps avant, sa voiture avait explosé à proximité, blessant quelques passants.



Propagande d'Al-Qaïda sur Internet : édition spéciale du magazine « Inspire » consacrée aux colis piégés de fin octobre

## LA SITUATION

### Présomption de plans d'attentats contre des cibles en Europe

En septembre, les médias ont annoncé que les services de renseignement américains avaient empêché des attentats terroristes contre des cibles en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne. Les attentats, préparés au Pakistan, auraient dû toucher toutes leurs cibles au même moment. Ces plans, initiés par un membre d'Al-Qaïda de haut rang, auraient été soutenus financièrement par Oussama Ben Laden. Des attaques de drones américaines contre des cibles au Waziristân (Pakistan) auraient pour le moins dérangé ces plans. Les Etats-Unis ont par la suite appelé leurs citoyennes et citoyens à la prudence lors de voyages en Europe; la Grande-Bretagne et le Japon ont renforcé leurs recommandations aux voyageurs se rendant en France et en Allemagne.

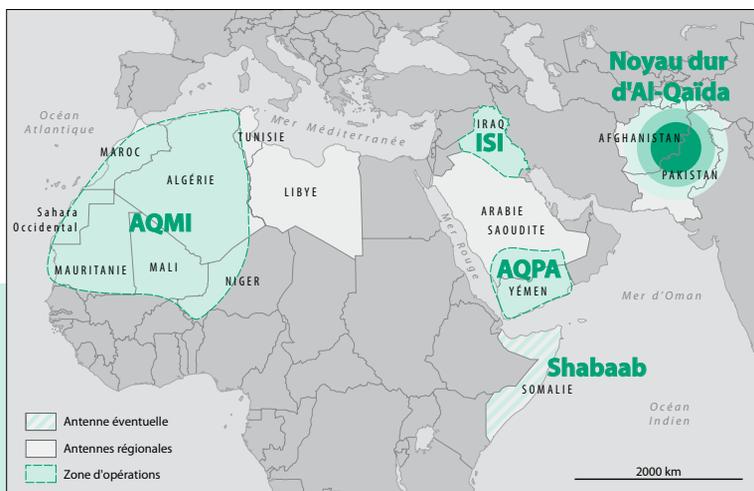
Dans le cas des menaces d'attentats terroristes contre l'Allemagne, en automne de l'année 2010, les autorités craignaient notamment des attentats à l'explosif contre une foule dans une grande ville. L'explosion des engins aurait pu être commandée à distance. Elles craignaient également un scénario analogue aux attentats de Bombay en novembre 2008, lors duquel des prises d'otages au long cours et l'utilisation

d'armes à feu ont provoqué un nombre important de victimes. En France, suite à une augmentation des menaces terroristes – en partie en relations avec l'AQMI –, les mesures de sécurité ont été renforcées, en particulier dans la capitale. Mais ni l'Allemagne ni la France n'ont été le théâtre d'attentats terroristes djihadistes à la suite de ces événements.

### Le noyau dur d'Al-Qaïda

En 2010 aussi, le noyau dur d'Al-Qaïda a connu quelques revers de taille. Plusieurs de ses dirigeants ont été tués lors d'opérations des forces aériennes américaines et l'offensive militaire pakistanaise dans les zones tribales l'a également affaibli, réduisant ses possibilités de récolter des fonds et de recruter de nouveaux membres.

Le reste du noyau dur d'Al-Qaïda a surtout été actif au Pakistan, où il collabore avec des groupements locaux. Ces derniers coopèrent étroitement entre eux et se fixent souvent un agenda commun. Le réseau ainsi mis en place permet, en partie du moins, de compenser les pertes que subit le noyau dur d'Al-Qaïda et de renforcer ses capacités opérationnelles. Un de ces groupements les plus actifs est le Tharik-e Taliban Pakistan (TTP), l'organisation faïtière



Vue d'ensemble des zones d'opérations et antennes d'Al-Qaïda (pas de changement par rapport à l'année précédente)

des Talibans pakistanais. C'est ce groupement qui a revendiqué la tentative d'attentat de Times Square à New York. L'auteur de l'attentat, Faisal Shahzad, aurait suivi une formation dans un de leurs camps d'entraînement.

Le noyau dur d'Al-Qaïda joue toujours un rôle prépondérant en matière de propagande et c'est lui, sur le plan idéologique, qui dirige le djihad au niveau mondial. En 2010, il a aussi, avec diverses productions, prôné le djihad dans les médias. Le noyau dur d'Al-Qaïda est toutefois de plus en plus mis au défi par le travail de propagande mené par d'autres groupements tels qu'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) ou l'AQMI.

#### **AQPA**

L'AQPA a revendiqué la tentative d'attentat aux colis piégés saisis fin octobre en Grande-Bretagne et à Dubaï. Les deux colis portaient la mention d'un expéditeur au Yémen, étaient transportés par des services postaux privés et étaient adressés à des destinataires à Chicago.

Selon des informations non confirmées, ces deux colis avaient passé un contrôle de sécurité à Sanaa (Yémen). Le premier colis a été envoyé par UPS dans un avion de ligne à Dubaï, puis dans un avion cargo via Cologne à l'aéroport d'East Midlands, où il a été intercepté. Le deuxième colis a été transporté par FedEx dans un avion de ligne via Doha jusqu'à Dubaï, où il a été découvert. Les deux saisies ont pu être effectuées grâce à des informations ressortissant au renseignement.

Les deux engins explosifs étaient de facture identique. Ils étaient cachés à l'intérieur d'une imprimante laser, dans un lourd paquet

de 16 kilos, qui contenait également un ordinateur portable, des chargeurs, des vêtements, des livres, etc. L'analyse des engins a montré qu'ils étaient fonctionnels et que le volume de leur charge principale (400 grammes de nitropenta, PETN) avait un potentiel suffisant pour causer de sérieux dégâts à un avion.

#### **AQMI**

En 2010, les forces de l'ordre algériennes ont continué à exercer des pressions sur les groupes de l'AQMI toujours présents dans la région traditionnelle des opérations des djihadistes algériens, au nord du pays. La marge de manœuvre des groupes de l'AQMI, qui opèrent dans la clandestinité, s'est limitée à la Kabylie et au massif de l'Aurès. Dans ces régions pauvres et montagneuses, les groupes qui se rebellent contre le pouvoir central trouvent habituellement du soutien. Les trois attentats-suicide perpétrés en 2010, exclusivement dirigés contre les forces de sécurité, ont tous eu lieu en Kabylie. Ces dernières sont la cible principale des activités de guérilla menées dans cette région.

Dans le reste de l'Algérie, les groupes de l'AQMI étaient sur la défensive, ne commettant que sporadiquement de petites actions. Comme en Irak et en Afghanistan, ils ont attaqué des représentants du pouvoir étatique ou attiré les forces de sécurité dans des embuscades. Ces groupes ne peuvent plus organiser de grandes opérations militaires et leurs possibilités de commettre des attentats-suicide d'envergure, par exemple contre des intérêts européens, sont également limitées.

En 2010, les dirigeants de l'AQMI ne pouvaient plus espérer, à court ou moyen terme, créer de nouvelles cellules du djihad au Maghreb, en particulier au Maroc, en Tunisie ou en Libye, pas plus que de mettre en place des réseaux opérationnels ou de soutien en Europe. Ils se sont donc concentrés sur des activités de propagande, diffusées via Internet ou sur des chaînes de télévision satellitaires arabes telles qu'Al-Jazeera.

Les groupes de l'AQMI au Sahara et dans la zone du Sahel ont par contre poursuivi leurs opérations en Mauritanie, au Niger et au Mali. Leurs actions sont devenues plus musclées car ils sont de plus en plus impliqués dans la vie sociale et économique de la région, en particulier au Mali, pays où le pouvoir étatique reste faible et contraint de leur concéder une liberté de mouvement et une marge pour toutes sortes d'activités illégales. En 2010, de premiers indices ont toutefois permis de constater que les autorités, en particulier mauritaniennes et nigériennes, prennent peu à peu conscience du problème que représentent les groupes de l'AQMI sur leur territoire. A plusieurs reprises, des unités militaires des deux pays ont tenté des opérations contre ces groupes. Les affrontements qui ont suivi se sont soldés par des morts de part et d'autre. En guise de représailles, les groupes sahéliens de l'AQMI ont commis deux attentats-suicide en territoire mauritanien et nigérien contre les forces armées de ces deux Etats. Par deux fois, des citoyens européens ont été enlevés au Niger. Aucune opération n'a eu lieu au Mali, les groupes de l'AQMI considérant ce pays comme une zone de repli. Toutefois, c'est à partir du Mali que les prises d'otages ont été

planifiées, ce qui a notamment confirmé les capacités croissantes de ces groupements, par exemple dans le domaine de la communication.

Les opérations dans la zone du Sahel jouent un rôle fondamental pour la survie de l'AQMI et la poursuite de leur djihad. Les médias s'en font l'écho et rendent ainsi l'organisation visible. Elles soulignent, aux yeux du mouvement djihadiste mondial, que l'AQMI n'est pas seulement une force algérienne, mais internationale. Le message de soutien à ces groupes, publié le 27 octobre par Oussama Ben Laden, montre l'attention accordée à l'AQMI sur le plan international. Ce message a été utilisé à des fins de propagande par l'émir de l'AQMI, Abdelmalek Droukdel. Le 18 novembre, il a annoncé que les négociations pour la libération des otages français devaient être menées avec Ben Laden et selon ses conditions (en premier lieu le retrait des troupes françaises d'Afghanistan). Les deux messages audio publiés sur des forums Internet et diffusés par la chaîne Al-Jazeera ne permettent pas de confirmer des contacts directs entre Ben Laden et l'AQMI.

L'AQMI tente par ailleurs, en accordant un soutien essentiellement idéologique aux djihadistes au Nigéria, de démontrer sa capacité de croissance au niveau régional.

### **L'islamisme en Europe du Sud-Est**

Les autorités des Etats de l'Europe du Sud-Est suivent avec beaucoup d'attention les activités des islamistes. Dans un certain nombre de pays, le potentiel de danger émanant d'islamistes radicaux est considéré comme élevé, une radicalisation vers un djihadisme militant pouvant être observée dans certains cas. Au

centre de cette évolution se trouvent des personnes appelées « Takfiris », parce qu'elles se servent du « takfir ». Avec un « takfir », un musulman déclare une autre personne « incroyante » ou « apostat », ce qui justifie, à ses yeux, sa mise à mort. Le takfir est un élément fondamental de la doctrine djihadiste puisqu'il représente une condition importante pour justifier des actions violentes ou terroristes. Dans les pays de l'Europe du Sud-Est et dans les Etats de la diaspora, des personnes originaires de ces pays attirent l'attention parce qu'elles entretiennent des liens avec des réseaux informels et qu'elles rejoignent de plus en plus souvent des réseaux transnationaux de groupements djihadistes.

Des islamistes radicaux vivent dans le village bosniaque de Gornja Maoca. Ils se sont peu à peu isolés du monde extérieur et vivent selon leurs propres règles. Ils suivent les préceptes du salafisme, ont instauré la charia et organisé l'enseignement des enfants et des adultes dans leurs propres écoles. Ils refusent l'ordre démocratique de la Bosnie et Herzégovine et ne reconnaissent pas l'autorité de l'Etat. Ils se retrouvent ainsi en conflit permanent avec les autorités, les institutions religieuses et leurs voisins. Lors d'une opération menée dans ce village début février 2010, les autorités ont découvert et confisqué des armes et des dizaines de milliers d'euros. Sept personnes ont été arrêtées, puis libérées un mois plus tard sous certaines conditions. Une personne d'origine étrangère a été expulsée pour séjour illégal dans le pays. Aucun indice concret n'a toutefois été trouvé sur des activités terroristes ou de soutien à des groupes terroristes.

Les autorités de sécurité bosniaques ont arrêté deux personnes en relation avec l'attentat à la bombe à Bugojno, fin juin. Ces personnes étaient déjà connues des autorités pour actes de violence, radicalisation croissante ainsi qu'une tendance au takfirisme. Un deuxième engin explosif a été découvert lors de l'arrestation de l'auteur principal. Comme motif de son acte, il a déclaré avoir voulu venger un condisciple musulman arrêté et accusé de contrebande d'armes.

### **Les réseaux d'Europe du Sud-Est dans la diaspora**

En 2009, un réseau de Takfiris extrêmement actif avait organisé plusieurs rencontres dans toute l'Europe. En 2010, ce groupe s'est divisé. Cette scission a été provoquée par deux dirigeants d'obédiences idéologiques et religieuses différentes. En outre, un troisième réseau de Takfiris originaires de l'Europe du Sud-Est est actif en Europe. Son but est de radicaliser des personnes et de les recruter pour la lutte armée.

## L'APPRÉCIATION

### Aucune information concrète sur d'éventuels attentats en Europe

Les informations diffusées par les médias sur des attentats imminents se fondaient essentiellement sur les déclarations d'un djihadiste allemand détenu en Afghanistan. Ce dernier, bien qu'ayant mentionné des plans d'attentats spécifiquement dirigés contre l'Europe, n'a cependant donné aucun détail sur d'éventuelles cibles.

Par rapport aux possibilités de planification de tels attentats en Europe, une hausse générale de renseignements venant de sources diverses a été constatée en 2010. Mais dans l'ensemble des renseignements, aucune information concrète sur des attentats imminents en Europe n'a été relevée. Le SRC a été en contact régulier et étroit avec ses partenaires, a analysé la situation et a délibérément renoncé à émettre un avertissement en raison du caractère non spécifique des menaces : la Suisse n'a jamais été nommée comme cible dans le cadre de ces menaces d'attentats et les informations reçues à leur sujet n'ont jamais indiqué que la Suisse pourrait être la cible d'actes terroristes. Rien n'indiquait non plus que des terroristes présumés aient été présents en Suisse pour y préparer un attentat ou qu'ils y ont transité. Les ressortissantes et ressortissants suisses ou les intérêts helvétiques peuvent toutefois aussi être touchés par de tels actes commis à l'étranger. La menace djihadiste qui pèse sur l'Europe ne découle toutefois pas seulement de groupements liés à Al-Qaïda mais également d'individus isolés, qui peuvent s'ins-

pirer de la propagande diffusée par Al-Qaïda et essayer de commettre des attentats en Europe. Comme le montre l'attentat-suicide à Stockholm, il n'est presque pas possible d'évaluer la probabilité d'attentats terroristes commis par des individus isolés, et encore moins de tous les empêcher.

### Le noyau dur d'Al-Qaïda

La disparition de quelques-uns de ses dirigeants importants a une nouvelle fois affaibli le noyau dur d'Al-Qaïda en 2010. De nouveaux acteurs et la collaboration étroite avec des groupements locaux pakistanais rendent la menace qui en émane plus diffuse et complexe. L'agenda souvent commun des groupements pakistanais actifs et proches du noyau dur d'Al-Qaïda démontre aussi que la volonté de perpétrer un attentat en Occident existe. Il est donc tout à fait plausible que ce soit le TTP qui soit à l'origine de la tentative d'attentat de Times Square à New York. Il s'agirait, dans ce cas, de la première fois que ce groupement organise un attentat à l'extérieur du Pakistan.

Le noyau dur d'Al-Qaïda, affaibli sur le plan opérationnel, déploie surtout des activités de propagande et continue à diriger le djihad global sur le plan idéologique. Ainsi, il n'influence et n'inspire pas seulement ses propres groupes régionaux et autres organisations, mais aussi des individus. Ces derniers peuvent commettre des attentats indépendamment d'une organisation.

La zone d'opérations d'Al-Qaïda dans le Maghreb islamique en 2010

La Suisse ne constitue toujours pas une cible explicite pour le noyau dur d'Al-Qaïda et il n'existe aucune indication sur l'existence de contacts entre ce noyau et des personnes vivant en Suisse.

### AQPA

Les attentats planifiés par l'AQPA à l'extérieur du Yémen ont échoué ou ont été déjoués. Ils représentent néanmoins un certain succès pour cette organisation, puisque les médias internationaux en ont fait écho, qu'ils ont réveillé les souvenirs du 11 septembre et qu'ils ont de ce fait provoqué de la peur. Il faut s'attendre à ce que les tentatives d'attentats aux colis piégés servent aussi de modèle à d'autres groupements terroristes pour la planification et la réalisation d'opérations analogues. L'AQPA a la capacité, la volonté et la possibilité de commettre des attentats à l'échelon international. Ces tentatives n'ont toutefois pas permis de constater une augmentation de la menace terroriste directe dirigée contre la Suisse.

### AQMI

La situation en Algérie, dans le Sahara et la zone du Sahel n'a pas d'influence directe sur la menace en Europe et en Suisse. Mais l'internationalisation du discours de l'AQMI peut inspirer des ressortissants de pays du Maghreb installés en Europe, donc aussi en Suisse. Ils pourraient essayer d'entrer en contact avec l'AQMI ou réaliser de leur propre initiative des actions violentes sans liens directs avec l'AQMI ou le noyau dur d'Al-Qaïda.

En Algérie, aucune citoyenne et aucun citoyen suisse ni aucun intérêt suisse n'ont été attaqués par l'AQMI ou même désignés comme cible. Mais ils peuvent néanmoins être touchés si l'AQMI reprend ses attentats contre des cibles étrangères.

Compte tenu des enlèvements répétés de citoyennes et citoyens étrangers dans la zone du Sahel et au Sahara, des touristes suisses pourraient également en devenir les victimes, comme cela a déjà été le cas en 2009. Dans ses recommandations aux voyageurs, le DFAE



déconseille explicitement de se rendre au Mali. Dans les lieux les plus importants de la région, en particulier en Mauritanie et au Niger, des ressortissantes et ressortissants ainsi que des intérêts suisses pourraient être touchés par des attentats perpétrés par des groupes de l'AQMI contre les forces de sécurité ou contre des intérêts occidentaux.

### **La menace en Europe du Sud-Est**

En dépit de la multiplicité des groupes et des organisations d'obédiences islamistes différentes actifs dans la région et de l'importance du soutien financier qui continue à leur être apporté par des Etats arabes, la menace émanant du terrorisme islamiste et se traduisant par des actes de violence perpétrés dans la région elle-même – à l'exception de quelques auteurs isolés – est considérée comme faible. Par contre, dans toute la région, le danger existe que des personnes se radicalisent et soient recrutées pour le djihad armé, de même que des groupes terroristes – en particulier pour des actions en Europe occidentale – soient soutenus sur le plan logistique. A cet égard, la menace principale émane de réseaux de Takfiris ou d'auteurs isolés radicalisés. Les problèmes dans cette région se trouvent renforcés du fait qu'il est relativement simple d'accéder à des armes. ■

## 1.2 Le djihadisme en Suisse

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 10 mai** Un tribunal en Belgique a condamné Malika El Aroud, une citoyenne belge d'origine marocaine, ainsi qu'un Tunisien (par contumace), Moez Garsallaoui, à une peine d'emprisonnement de 8 ans pour avoir dirigé une organisation terroriste et en avoir été membre. Le 21 juin 2007, ces deux personnes, domiciliées en Suisse dès la fin des années 90, avaient été jugées coupables par le Tribunal pénal fédéral d'avoir soutenu une organisation (terroriste) criminelle selon l'art. 260<sup>ter</sup> du Code pénal (CP) ainsi que pour d'autres délits.
- 26 juillet** Dans un message audio, le numéro deux du noyau dur d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, a mentionné l'acceptation de l'initiative populaire fédérale contre la construction de minarets comme un signe de l'hostilité de l'Occident à l'égard de l'islam.



Site web piraté en lien avec l'acceptation de l'initiative contre la construction de minarets

## LA SITUATION

---

### Le noyau dur d'Al-Qaïda et l'interdiction de construction de minarets

Les réactions à l'acceptation de l'initiative populaire contre la construction de minarets, le 29 novembre 2009, sont restées modestes en 2010. Aucune menace sérieuse ou action violente contre la Suisse ou des intérêts suisses n'a été enregistrée. Par contre, des manifestations de protestation ont eu lieu, par exemple au Pakistan et en Indonésie. L'interdiction de construction de minarets a aussi sporadiquement été thématisée dans des forums djihadistes sur Internet. A plusieurs reprises, l'initiative a été mentionnée en même temps que l'interdiction du port de la burqa ou les caricatures de Mahomet comme signe de l'hostilité de l'Occident à l'égard de l'islam.

Le noyau dur d'Al-Qaïda s'est également exprimé sur l'interdiction de construction de minarets. Le 26 juillet, son numéro deux, Ayman al-Zawahiri, dans un message audio de 47 minutes, a appelé à la résistance contre l'interdiction du port de la burqa en Europe et a également fait référence à la Suisse en indiquant, à titre d'exemple prouvant à ses yeux que l'Occident est hostile à l'islam, qu'elle avait interdit la construction de minarets sur son territoire. Ce message assimilait la Suisse à d'autres Etats appartenant à l'alliance dite des croisés. Par la suite, la Suisse n'a plus été mentionnée dans les autres messages diffusés par le noyau dur d'Al-Qaïda.

### Les islamistes d'Europe du Sud-Est

La majorité des musulmans en Suisse sont originaires des pays de l'Europe du Sud-Est. Traditionnellement, les musulmans de ces pays considèrent plutôt l'islam comme apolitique, mais une minorité d'entre eux est proche de l'islamisme. Cette minorité ne constitue pas un groupe uniforme, puisque les islamistes du sud-est de l'Europe se revendiquent de différents courants de l'islamisme. Une certaine tendance au takfirisme peut notamment être observée. Pour l'instant, deux réseaux de Takfiris d'obédiences différentes ont été observés en Suisse :

- Un des réseaux s'est divisé en 2010. L'année précédente, ce réseau avait attiré l'attention sur lui en organisant une rencontre avec des participants de toute l'Europe et avait également trouvé des sympathisants en Suisse.
- En 2010, la mise sur pied d'un réseau transnational auquel n'appartiennent pas seulement des Takfiris d'origine de l'Europe du Sud-Est a pu être observée en Suisse. Ce réseau veut créer sa propre communauté et recruter des membres pour le djihad armé. Il est directement impliqué dans le recrutement et l'envoi de personnes. En Suisse aussi, des individus ont été radicalisés ou recrutés. Des informations de services de renseignement indiquent par ailleurs que les activistes en Suisse jouent un rôle important pour le financement de ce réseau, tout en évitant de mettre à contribution les prestations de la place financière suisse

Outre ces deux réseaux, des personnes entretenant des liens étroits avec des islamistes radicaux en Bosnie et Herzégovine ont également attiré l'attention en 2010, mais selon les éléments à disposition, ces personnes ne seraient pas organisées en Suisse.

En 2010, aucune information indiquant que des personnes originaires de l'Europe du Sud-Est installées en Suisse auraient participé à la planification ou à la préparation d'actes terroristes n'a été reçue.

### Voyages et déplacements

Fin 2007, le Tunisien Moez Garsallaoui s'est rendu à partir de la Belgique dans la zone frontière afghano-pakistanaise avec un groupe de personnes défendant les mêmes opinions que lui. Après leur retour en Europe, fin 2008, quelques membres de ce groupe ont été arrêtés en Belgique, puis condamnés en 2010 par décision entrée en force. Ils auraient séjourné dans des camps d'entraînement installés dans les zones tribales pakistanaises et planifié des attentats en Belgique. Dans l'ensemble de l'Europe, une augmentation des voyages pour des motifs djihadistes est observée. Plusieurs cas de voyages sont aussi connus en Suisse en plus de celui de Garsallaoui. Les personnes concernées se sont, par exemple, rendues en Somalie ou au Yémen.



Le djihadiste tunisien  
condamné en Suisse  
[photo prise en 2008]

## L'APPRÉCIATION

---

### Les conséquences de l'interdiction de construction de minarets

C'est dans le message audio d'al-Zawahiri que l'initiative populaire contre la construction de minarets a été thématifiée pour la première fois par le noyau dur d'Al-Qaïda. Cette évocation n'a pas été reprise par les milieux djihadistes et il n'y a aucun élément indiquant qu'il en résulterait un danger pour la Suisse.

Le SRC continue à suivre de près les discussions sur la prétendue hostilité à l'égard de l'islam. La mention de l'interdiction de construction de minarets, avec d'autres éléments destinés à prouver une attitude hostile à l'égard de l'islam, comporte le risque que la Suisse soit assimilée, par un nombre croissant de milieux, aux camps des ennemis de l'islam ou pourrait favoriser la radicalisation d'un certain nombre de personnes. Une instrumentalisation par des milieux islamistes en Europe et en Suisse ne peut pas être exclue à long terme et peut également aboutir à des actions violentes.

### Les Takfiris et les personnes qui rentrent au pays – un risque pour la sécurité

Le potentiel de la menace émanant de quelques Takfiris originaires de pays d'Europe du Sud-Est est évalué comme élevé car une radicalisation croissante vers le djihadisme peut être observée. Même si aucune information n'a été enregistrée quant à une planification ou préparation d'actes terroristes avec une participation de personnes installées en Suisse, il n'en

existe pas moins une menace pour la Suisse et ses intérêts. Les personnes qui rejoignent le djihad armé causent du tort aux intérêts de la politique étrangère et de la politique de sécurité de leur pays d'origine ou du dernier pays dans lequel ils ont séjourné. Si un plus grand nombre de combattants en provenance de Suisse devaient accomplir des activités dans les régions du djihad et commettre des attentats contre la population civile ou des troupes internationales, cela pourrait inciter certains pays à demander à la Suisse de prendre des mesures plus drastiques dans le domaine de la lutte antiterroriste.

L'augmentation des voyages pour des motifs djihadistes implique, pour ainsi dire obligatoirement, qu'une partie au moins des djihadistes reviennent en Europe. Ces personnes, en règle générale déjà radicalisées dans leur pays d'origine ou dans le dernier pays où ils ont séjourné, représentent un risque important pour la sécurité de certains Etats. Ces personnes, qui se sont rendues dans des camps d'entraînement ou qui ont même combattu dans des régions du djihad, pourraient en revenir avec l'intention ou même l'ordre de commettre des attentats. Le danger que des personnes revenant du djihad armé accomplissent des activités terroristes en Suisse – ou à partir de la Suisse – ou qu'elles soutiennent de telles activités est grand. Elles pourraient aussi jouer un rôle important dans le cadre de la radicalisation de musulmans. En Suisse, aucun cas de ce type n'a été confirmé pour l'instant. ■



## LA SITUATION

---

### La situation en Turquie

La Turquie a connu, après la fonte des neiges à la fin du printemps, une vague de violence qui a dépassé la moyenne des années précédentes. Les opérations de l'armée turque et des unités de guérilla des Forces de défense du peuple (HPG) du PKK ont entraîné de lourdes pertes de part et d'autre. Lorsque le nombre des attentats a atteint son point culminant, au milieu du mois d'août, les dirigeants du PKK ont annoncé un cessez-le-feu unilatéral pour toute la durée du Ramadan, le mois de jeûne des musulmans. Mi-septembre, ce cessez-le-feu a été prolongé jusqu'à fin octobre. Après l'attentat commis fin octobre à Istanbul et revendiqué par les TAK, le président du Conseil exécutif de la Confédération des peuples du Kurdistan (KCK), Murat Karayilan, a déclaré que le cessez-le-feu unilatéral serait prolongé jusqu'aux élections du parlement, en juin 2011.

En octobre, le Parlement turc a renouvelé le mandat pour les opérations militaires transfrontalières contre les positions du PKK et les zones de repli au nord de l'Irak. Les forces armées, sous le commandement du nouveau chef de l'Etat-major général Kosaner, ont poursuivi leurs efforts pour causer le plus de dommages possibles au PKK.

Malgré la persistance des combats, le leader du PKK, Abdullah Öcalan, emprisonné depuis 1999, demande depuis longtemps des négociations avec le gouvernement. Fin août, un conseiller du premier ministre Recept Tayyip Erdogan a annoncé que des entretiens avaient eu lieu entre les autorités turques et Öcalan.

### La situation dans la communauté de la diaspora

Dans plusieurs villes européennes, les mesures coercitives prises par la police en Italie, en France et aux Pays-Bas ont entraîné un grand nombre de manifestations de protestation au début de l'année 2010. La majorité des manifestations se sont déroulées dans le calme, en particulier en Suisse. Dans notre pays, ces manifestations étaient bien organisées, elles avaient été autorisées par les autorités et se sont déroulées sans incidents, à l'exception d'une manifestation non autorisée, mi-février à Olten, où un jeune activiste a proféré des menaces d'actions violentes. La communauté de la diaspora kurde n'a pratiquement pas réagi publiquement à la persistance et aux lourdes pertes que causent les combats qui se déroulent dans la zone frontalière turco-irakienne.

En 2010, des sous-organisations du PKK ont poursuivi leurs activités de propagande et d'entraînement, recruté de nouveaux membres et récolté des dons. En Europe, des activités de recrutement de cadres et pour des camps de formation idéologique ont eu lieu et comme les années précédentes, des combattants ont sporadiquement été envoyés sur le front. De plus, selon des informations fiables, de l'argent et du matériel ont, à plusieurs reprises, été envoyés depuis l'Europe à Erbil, d'où ces envois ont probablement été acheminés vers les montagnes du Qandil pour approvisionner les unités des HPG.

## L'APPRÉCIATION

### Tendances à la division au sein du PKK

Malgré les tentatives de dialogue entre les autorités turques et le PKK, il est peu probable que le gouvernement reconnaisse le PKK comme représentant légitime des Kurdes. L'influence et la marge de manœuvre d'Öcalan, qui est emprisonné, restent limitées. Le président de la KCK, Murat Karayilan, défend une position ferme face au gouvernement. Il ne faut pas s'attendre à une diminution durable de ce conflit car les plus jeunes cadres du PKK, les sous-groupes et d'autres activistes extrémistes ne montrent que peu d'intérêt pour résoudre ce conflit. Un exemple en est l'attentat commis à Istanbul le 31 octobre.

Une profonde réforme de la constitution turque est prévue en 2011. La tendance vers une politique gouvernementale plus amène à l'égard des Kurdes devrait ainsi se poursuivre. Mais un rapprochement pourrait diviser le PKK et aboutir à des conflits internes.

### La zone de repli européenne

Avec ses manifestations, la communauté de la diaspora se réfère moins à la situation dans les territoires kurdes qu'à la situation au sein de la diaspora elle-même. Au centre des protestations se trouvent les mesures coercitives contre des cadres du PKK en Europe et contre les mesures prises à l'égard des médias tels que Roj TV. Le potentiel de mobilisation et de violence pour ces manifestations ainsi que pour des attentats contre des infrastructures turques existe toujours, en particulier auprès des jeunes

de la sous-organisation Komalen Ciwan (Union de la jeunesse). En Suisse, le PKK peut toutefois agir au mieux dans le calme.

L'exécutif européen du PKK, la Coordination de la société kurde démocratique (CDK), devrait poursuivre sa double stratégie de lutte armée au front et de recherche superficielle et pacifique de reconnaissance politique en Europe. Au centre de ses activités : de la propagande, des récoltes secrètes de fonds et le recrutement de jeunes combattants et de cadres, en Suisse également. La structure de la direction du PKK reste stable. Les cadres agissent de manière professionnelle, ils disposent de réseaux transfrontaliers et ils sont régulièrement remplacés. ■



Drapeau du PKK lors d'une manifestation devant le Palais fédéral [photo d'archives]

## 1.4 Les LTTE et leurs successeurs

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- 3 mars** En Allemagne, cinq membres du Comité de coordination tamoul (Tamil Coordination Committee, TCC) ont été arrêtés par la police. Le TCC assumait en Allemagne la fonction de service de coordination des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (Liberation Tigers of Tamil Eelam, LTTE).
- 5 mai** A Offenburg (Allemagne), un membre du TCC a été arrêté. Lors d'une récolte de fonds pour les LTTE, il aurait blessé un Tamoul récalcitrant avec un couteau.
- 14 mai** A Vancouver (Canada), un citoyen canadien d'origine tamoule a été condamné à six mois de prison pour financement du terrorisme. L'homme avait avoué avoir récolté des dons pour une organisation non gouvernementale tamoule en sachant que cet argent irait aux LTTE.
- 12 juin** A la suite d'un attentat à la bombe sur un quai de gare dans l'Etat indien de Tamil Nadu, des tracts indiquant des auteurs du LTTE ont été trouvés.
- 15 juin** Aux Pays-Bas, quatre membres des LTTE ont été arrêtés pour soutien financier d'une organisation terroriste.
- 27 novembre** Au Forum de Fribourg a eu lieu la journée annuelle de commémoration des héros des LTTE.



Propagande en faveur des LTTE au cours d'une manifestation tamoule à St-Gall

## LA SITUATION

### La fin des LTTE au Sri Lanka

La situation sécuritaire au Sri Lanka a continué à se stabiliser en 2010. Les LTTE, considérés comme démantelés, ne jouent plus de rôle dans ce pays. Sur les 11 000 personnes présumées être des combattants des LTTE incarcérés après la guerre, une grande partie a été libérée car elles ne représentaient plus de danger pour l'Etat sri-lankais.

Les nombreuses cellules des LTTE à l'étranger, dont celles présentes en Suisse, existent toujours, en partie du moins, mais elles sont soumises, comme l'année précédente, à de fortes pressions de la part des autorités de poursuite pénale. Le 3 mars, cinq cadres des LTTE ont été placés en détention préventive en Allemagne. Aux Pays-Bas, sept autres membres des LTTE ont été arrêtés le 26 avril et quatre de plus le 15 juin. Le 12 juin, un attentat à la bombe a eu lieu sur un quai de gare dans l'Etat indien du Tamil Nadu; selon des tracts retrouvés, les LTTE seraient responsables de cet attentat. Les autorités indiennes ne l'ont toutefois pas confirmé.

### Les groupements politiques prétendant à la succession des LTTE

Deux groupes tamouls se disputent l'héritage politique et le réseau international des LTTE :

- Le Forum global tamoul (Global Tamil Forum, GTF), un organisme regroupant plusieurs forums tamouls, installé en Angleterre. En 2010, le GTF a été peu actif.

- Le Gouvernement transnational de l'Eelam tamoul (Transnational Government of Tamil Eelam, TGTE), qui se considère comme gouvernement tamoul en exil et interlocuteur politique pour les Tamouls au Sri Lanka. Il est représenté dans les Etats où vivent de grandes communautés de la diaspora tamoule – à côté de la Suisse en Australie, au Danemark, en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Suède et aux Etats-Unis.

Comme les LTTE, ces deux organisations prônent un Etat tamoul indépendant au Sri Lanka, mais elles prennent officiellement leurs distances par rapport aux actions violentes des LTTE. En vue de lui donner une légitimité démocratique, le TGTE a organisé début mai des élections pour son parlement en exil dans les Etats où cette procédure était possible, dont la Suisse. Ce parlement s'est constitué quelques semaines après à Philadelphie (Etats-Unis).

### Les acteurs en Suisse

En Suisse, des activités ont également été déployées par plusieurs acteurs tamouls :

- Bien que les LTTE aient été démantelés au Sri Lanka, les cellules suisses de cette organisation sont toujours actives et elles ont organisé diverses rencontres privées en 2010. Le nombre des participants à ces rencontres, souvent organisées pour commémorer un événement, a toutefois été plus faible qu'au cours des années précédentes.

- Le TGTE avait installé un secrétariat à Genève, mais ce dernier n'était pas très actif et il a été fermé. En octobre, à New York, une Suisseuse d'origine tamoule a été élue porte-parole suppléante du parlement en exil. Début novembre, une citoyenne sri-lankaise domiciliée en Suisse a été nommée à la fonction de ministre suppléante dans le TGTE.
- Le Conseil de l'Eelam tamoul – Suisse (Swiss Council of Eelam Tamils, SCET), fondé en mars après des élections organisées dans la communauté tamoule installée dans notre pays, a également déployé de nombreuses activités.

Le SCET concentre ses activités sur la Suisse et son objectif est également de créer un Etat tamoul autonome au Sri Lanka. Comme les repré-

sentantes et les représentants suisses au TGTE, les membres du SCET avaient de nombreux liens avec les LTTE. En juin et en août, le SCET a organisé des manifestations devant le siège de l'ONU, à Genève, et fin août, une marche de Genève à Bruxelles pour protester contre la discrimination des Tamouls au Sri Lanka. Ces manifestations se sont déroulées dans le calme et n'ont été que peu perçues par le public.

Malgré le démantèlement des LTTE au Sri Lanka, des fonds sont toujours récoltés dans la communauté tamoule en Suisse et de l'argent clandestinement transféré en Suisse à partir de l'étranger. Alors que des informations indiquaient ces dernières années que les fonds ainsi récoltés servaient à soutenir les LTTE au Sri Lanka, l'utilisation de cet argent en 2010 n'a pas réellement pu être élucidée.

**சுவிற்சலாந்தில்**

நாடுகடந்த தமிழீழ அரசாங்கத்திற்கான தேர்தல்

**மே 26 நாள்**

சுவிற்சலாந்தின் 7 தொகுதிகளில் குந்து 10 ஓர்தந்தகள்

1. Bern, Solothurn	2 ஓர்தந்தகள்
2. Zurich, Schaffhausen, Thurgau	2 ஓர்தந்தகள்
3. Basel, Aargau, Jura	1 ஓர்தந்த
4. Luzern, Zug, Nidwalden, Uri, Obwalden, Schwyz	1 ஓர்தந்த
5. Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel	2 ஓர்தந்தகள்
6. Graubünden, Glarus, St.-Gallen	1 ஓர்தந்த
7. Tessin / Ticino	1 ஓர்தந்த

17 அகவை நிறைவடைந்த அனைவரும் தேர்தலில் வாக்களிக்கலாம்  
 "தமிழீழின் இலட்சிய வேட்கைகளை உகரையச் செய்வோம்  
 தேர்தலில் அனைவருமே ஆர்வத்துடன் பங்குபற்றுவோம்"

தகவல்களையும் தொடர்புகளையும்  
[www.tgte-swiss.ch](http://www.tgte-swiss.ch)  
[infoswiss@govtamilleelam.org](mailto:infoswiss@govtamilleelam.org)  
 022 734 00 63

நாடுகடந்த தமிழீழ அரசாங்கம் அமைப்பதற்கான  
 சுவிஸ் செயற்பாட்டுக்குழு

Elections du TGTE en Suisse

## L'APPRÉCIATION

---

### La lutte de pouvoir au sein du mouvement séparatiste tamoul

Les groupements tamouls créés après la défaite des LTTE ne se différencient que peu les uns des autres au niveau de leur idéologie. Leur but reste toujours un Etat tamoul autonome au Sri Lanka, Etat qu'ils veulent, au contraire des LTTE, établir par la voie politique et non par les armes. Des différences et luttes de pouvoir existent par contre en ce qui concerne le rôle de leader et l'influence sur la grande communauté de la diaspora tamoule dans le monde. L'issue de cette lutte reste incertaine car ces groupements ne disposent d'aucun soutien de la population tamoule au Sri Lanka, épuisée et occupée à se reconstruire. Si les LTTE ont longtemps bénéficié d'un soutien des Tamouls au Sri Lanka pour leur lutte en faveur d'un Etat autonome, cela n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui. A court et à moyen terme, les groupements post-LTTE devraient donc surtout se concentrer sur leurs propres activités. Des affrontements internes et des conflits violents ne peuvent pas être exclus.

### Fin provisoire de la lutte armée

Avec la défaite et le démantèlement des LTTE au Sri Lanka, le terrorisme tamoul a pris fin – mais peut-être cela n'est-il que provisoire. L'amélioration de la sécurité et de l'économie au Sri Lanka devrait, à moyen terme, profiter aussi aux Tamouls à l'est et au nord du pays et diminuer encore plus leur intérêt pour une résistance armée. Si le gouvernement devait toutefois laisser les Tamouls à l'écart du progrès économique ou les traiter comme des citoyens de second ordre, leur mécontentement pourrait de nouveau se manifester par des protestations violentes et entraîner un nouveau soutien à un mouvement séparatiste potentiellement terroriste. Dans ce cas, la grande communauté de la diaspora tamoule en Suisse pourrait encore une fois se solidariser avec la population et, éventuellement, avec un nouveau groupe terroriste au Sri Lanka. ■

## 1.5 Le financement du terrorisme

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 4 mars** Le Conseil national, en sa qualité de deuxième Chambre, a transmis la motion « Les fondements de notre ordre juridique court-circuités par l'ONU » au Conseil fédéral (motion n° 09.3719). La motion demande que la Suisse n'applique plus les sanctions décidées par l'ONU au nom de la lutte contre le terrorisme si celles-ci n'assurent pas un minimum de garanties processuelles.
- 23 juin** Le ministre de l'Intérieur de l'Allemagne a interdit l'Organisation internationale d'aide humanitaire (Internationale Humanitäre Hilfsorganisation, IHH) pour soutien financier indirect du Hamas.
- juillet** Une discussion sur un forum djihadiste sur Internet a thématisé la question de savoir comment le groupement terroriste Etat islamique d'Irak (Islamic State of Iraq, ISI), actif en Irak, devait compenser la baisse des dons reçus. Parmi les propositions faites, on retrouve des activités criminelles telles que des enlèvements et du racket.
- 1<sup>er</sup> août** Entrée en vigueur de l'Accord sur le prestataire financier SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) entre l'UE et les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont dès lors de nouveau la possibilité, à leur demande, de consulter et d'analyser les données SWIFT de transactions interbancaires suspectes. L'ancien accord ne respectait pas les dispositions de l'UE en matière de protection des données.
- 9 septembre** Le Tribunal de première instance de l'UE a critiqué l'UE, estimant que les bases juridiques pour l'inscription de la Fondation al-Aqsa sur sa liste des organisations terroristes avaient été insuffisantes (Cour de justice, Tribunal de première instance, affaire T-348/07 Fondation al-Aqsa).
- 26 septembre** Dans son rapport adressé à l'Assemblée générale de l'ONU, le rapporteur spécial de l'ONU chargé de veiller aux droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme a critiqué le fait que les personnes figurant sur la liste onusienne relative au terrorisme ne disposaient d'aucune voie juridique pour faire recours contre leur inscription sur cette liste.

## LA SITUATION

### Aperçu

En Suisse, le nombre de communications transmises aux autorités par les prestataires financiers suisses concernant des soupçons de transactions liées au financement du terrorisme est relativement modeste. En 2010, sur un total de 1159 annonces de soupçons envoyées au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), 13 seulement concernaient le financement présumé du terrorisme. Dix communications ont été retransmises aux autorités de poursuite pénale. Ce qui est frappant par rapport à l'année précédente, c'est la modification des montants des valeurs annoncées : en 2009, ces montants s'élevaient à 9500 francs environ, et à plus de 23 millions de francs en 2010. Ce chiffre doit cependant être relativisé, puisqu'une communication de soupçons pour un montant de 18,6 millions de francs est presque la seule à être déterminante pour ce résultat. L'enquête sur ce cas est en cours. Pour quatre autres annonces concernant un montant total de 4,4 millions de francs, la procédure

d'enquête a été interrompue. Un changement de tendance par rapport à l'année précédente ne peut donc pas être confirmé.

Mais le petit nombre des communications de soupçons en Suisse ne doit pas cacher que la nécessité de lutter contre le financement du terrorisme existe toujours, comme le montrent l'interdiction de l'IHH en Allemagne et l'accord SWIFT.

### Les tensions au niveau juridique

Les questions ayant trait à l'équilibre entre l'ordre juridique et les mesures pour combattre le financement du terrorisme ont fait l'objet de nombreuses discussions en 2010. Il s'agit notamment de la problématique concernant l'utilisation des listes de terroristes. A cet égard et par rapport à 2009, une plus grande attention a été accordée aux arguments d'Etat de droit, comme l'ont montré la motion « Les fondements de notre ordre juridique court-circuités par l'ONU » transmise au Conseil fédéral, la critique du tribunal de première instance de

Première page de la liste anti-terroriste de l'ONU

Consolidated List Last updated on: 9 February 2011



**The Consolidated List established and maintained by the 1267 Committee with respect to Al-Qaida, Usama bin Laden, and the Taliban and other individuals, groups, undertakings and entities associated with them**

---

Last updated on: 09 February 2011

**Composition of the List**

The list consists of the four sections specified below:

- A. Individuals associated with the Taliban
- B. Entities and other groups and undertakings associated with the Taliban
- C. Individuals associated with Al-Qaida
- D. Entities and other groups and undertakings associated with Al-Qaida

The names of individuals and entities removed from the Consolidated List pursuant to a decision by the 1267 Committee may be found in the "Press Releases" section on the Committee's website. Other information about de-listing may be found on the Committee's website at <https://www.un.org/sc/committees/1267/delisting.shtml>.

**A. Individuals associated with the Taliban**

**TI.A.38.01. Name:** 1: ABDUL BAQI 2: na 3: na 4: na  
**Name (original script):** عبد الباقي  
**Title:** a) Maulavi b) Mullah **Designation:** a) Governor of the provinces of Khost and Paktika under Taliban regime b) Vice-Minister of Information and Culture under Taliban regime c) Consulate Dept., Ministry of Foreign Affairs under Taliban regime **DOB:** Approximately 1962 **POB:** Jalalabad city, Nangarhar province, Afghanistan **Good quality a.k.a.:** na **Low quality a.k.a.:** na **Nationality:** Afghan **Passport no.:** na **National identification no.:** na **Address:** na **Listed on:** 23 Feb. 2001 (amended on 3 Sep. 2003, 7 Sep. 2007, 21 Sep. 2007) **Other information:** Believed to be in the Afghanistan/Pakistan border area. Until 7 Sep. 2007 he was also listed under number TI.A.48.01 **Review** pursuant to Security Council resolution 1822 (2008) was concluded on 1 Jun. 2010.

**TI.A.126.01. Name:** 1: ABDUL QADEER 2: ABDUL BASEER 3: na 4: na

l'UE et celle du rapporteur spécial de l'ONU en septembre. En juillet, une cour d'appel américaine, à Washington D.C., s'est également penchée sur cette problématique (United States Court of Appeals, District of Columbia Circuit, No. 09-1059, PMOI v. USDoS). Elle critiquait le fait que l'Organisation des moudjahidines du peuple iranien (MeK) n'avait pas été entendue lors de son inscription sur la liste des organisations terroristes étrangères du Département d'Etat américain et que cette inscription devait par conséquent être réexaminée par le département. Fin novembre, l'UE, dans son journal officiel, a informé plusieurs organisations figurant sur la liste d'observation européenne qu'elles pouvaient, sous réserve de présenter les preuves correspondantes, demander auprès du Conseil de l'Union européenne un réexamen de leur inscription sur cette liste (JO C316 du 20 novembre 2010).

### **Le financement par le biais d'activités criminelles**

Les organisations terroristes utilisent depuis longtemps des activités criminelles pour se financer. Ces dernières années, une augmentation de ces activités a été constatée et cette tendance s'est confirmée en 2010. L'AQMI, par exemple, a enlevé dans la zone du Sahel plusieurs citoyens d'Etats occidentaux pour obtenir des rançons. Un phénomène particulier a été observé à la Corne de l'Afrique, où, selon des informations, des contacts ont eu lieu entre les pirates de la côte somalienne et les rebelles islamistes d'al-Shabaab. L'organisation al-Shabaab pourrait, par le biais de ces contacts, obtenir un soutien logistique et financier.

## L'APPRÉCIATION

---

### La Suisse n'est pas une plaque tournante pour le financement du terrorisme

La place financière suisse ne joue toujours pas un rôle central au niveau du financement des activités terroristes, comme le montrent notamment le petit nombre de communications de soupçons transmises par les prestataires de services financiers suisses aux autorités ainsi que le peu d'enquêtes ouvertes par la Police judiciaire fédérale au cours de ces dernières années en raison de soupçons de financement du terrorisme. Mais n'oublions pas que tant en Suisse qu'à l'étranger, les systèmes informels et autres méthodes alternatives de transferts de fonds comme le Hawala-Banking ou les courriers échappent en grande partie aux contrôles des autorités. Il est par ailleurs difficile de fournir des preuves concrètes que des fonds sont utilisés pour des activités terroristes une fois qu'ils ont quitté le pays.

### Un enchevêtrement dangereux

La lutte contre les activités criminelles qui servent à financer le terrorisme reste un défi de taille. Elle est encore plus difficile lorsque ces activités sont indirectement favorisées par les Etats, comme cela peut par exemple être le cas lors du paiement de rançons suite à des enlèvements. Les terroristes accomplissent leurs activités financières dans un grand nombre de secteurs et n'utilisent que très peu le système bancaire international pour leurs transferts de fonds.

### Des standards communs

Compte tenu des tensions entre les principes d'Etat de droit et les sanctions étatiques dans la lutte contre le financement du terrorisme, une amélioration de la coopération internationale est particulièrement importante. Des standards juridiques communs, reconnus de tous, doivent être créés et appliqués, faute de quoi des organisations présumées terroristes pourraient, en déposant des plaintes pénales, contraindre les autorités à agir et même exiger et obtenir des dommages-intérêts. Dans le pire des cas, ces montants pourraient de nouveau être utilisés pour financer des activités terroristes. La Suisse est depuis des années active dans ce domaine en soutenant, avec d'autres Etats, une initiative visant à rendre la procédure de « listing » et de « delisting » de l'ONU plus transparente. ■



## 2. Extrémisme violent

## 2.1 Extrémisme de droite

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 23 janvier** Une altercation violente impliquant trois personnes des milieux extrémistes de droite et des milieux hooligan a eu lieu tôt le matin dans un pub bien connu à Berne. Elles ont frappé leurs victimes et leur ont administré des coups de pied au point de rendre leur hospitalisation nécessaire. La police cantonale a perquisitionné au domicile de deux des protagonistes et y a découvert des armes et des munitions. La procédure pour tentative de lésion corporelle grave et pour violation de la loi sur les armes était encore en cours à la clôture du présent rapport.
- 31 janvier** Le dimanche, lors d'une fête à Schwanden GL, une importante confrontation s'est produite entre extrémistes de droite et participants à la fête. Plusieurs blessés ont dû être hospitalisés. La police cantonale a déposé une plainte pour agression et rixe éventuelle.
- 1<sup>er</sup> mars** A Bâle, lors d'un affrontement musclé entre trois hommes, un étranger de couleur a été grièvement blessé et a dû être hospitalisé. Une procédure pénale a été ouverte contre les deux agresseurs, dont un extrémiste de droite connu de la police.
- 13/14 mars** 120 à 150 personnes ont assisté à un concert de Skinheads organisé à Amriswil TG. Les participants provenaient de diverses régions de Suisse, mais aussi de l'étranger, en particulier de l'Allemagne et de l'Autriche. Les extrémistes de droite avaient loué la salle de concert sous prétexte d'y célébrer un anniversaire.
- 25 avril** Dans une gravière située dans le canton de Saint-Gall, neuf extrémistes de droite ont organisé des exercices d'Airsoft et de sport de combat. L'Airsoft est un jeu tactique de terrain à scénario militaire qui oppose deux équipes munies d'armes à air comprimé.

- 8 août** En 2010 aussi, des extrémistes de droite ont tenu à célébrer la Fête nationale sur la prairie du Grütli UR. Depuis 2006, année de l'introduction d'un système de billets d'entrée pour accéder au Grütli, ils ont renoncé à participer à la célébration officielle et organisent leur propre fête, en général le dimanche faisant suite au 1<sup>er</sup> août. En 2010, environ 150 extrémistes de droite se sont rendus sur la prairie du Grütli; leur fête s'y est déroulée dans le calme et sans incidents.
- 19 septembre** A Dulliken SO, un affrontement s'est produit entre des extrémistes de droite et des étrangers. Un extrémiste a utilisé du spray au poivre, causant de plus des blessures à quelques personnes impliquées dans la bagarre.



Extrémiste de droite équipé pour l'Airsoft et des exercices paramilitaires

## LA SITUATION

### Le nombre d'événements

En Suisse, la situation dans le domaine de l'extrémisme de droite ne s'est pas fondamentalement modifiée au cours des dernières années, une tendance qui se confirme en examinant les chiffres : l'année 2010 a ainsi enregistré une nouvelle baisse, avec au total 55 événements liés à l'extrême droite, contre 85 en 2009 et 76 en 2008. Les incidents avec violences sont eux passés de 32 à 13, ce qui correspond au chiffre le plus bas enregistré depuis plusieurs années (24 en 2008 et toujours entre 52 et 64 auparavant). De plus, la tendance visant à organiser des manifestations purement politiques échappant à la surveillance du renseignement selon les prescriptions de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) s'est apparemment poursuivie.

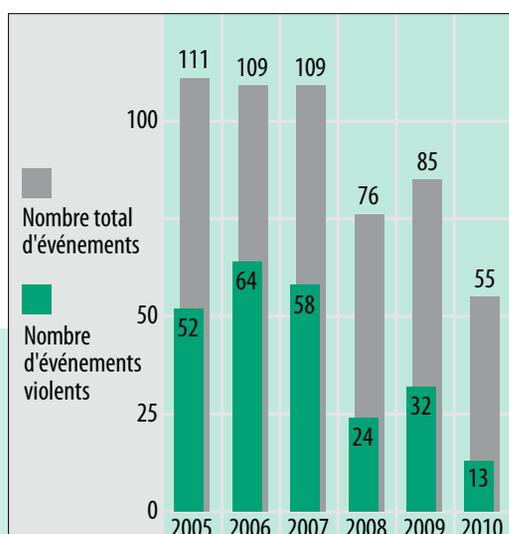
### Journées commémoratives

Les extrémistes de droite attribuent une importance particulière à l'histoire de la Suisse. Ils célèbrent régulièrement la Fête nationale, commémorent la bataille de Sempach ainsi que d'autres événements marquants. C'est ainsi qu'en septembre, dans le canton de Berne, des

membres de l'extrême droite ont déposé une couronne en hommage aux soldats tués pendant la Première Guerre mondiale.

En octobre 2010, dans le canton de Nidwald, un groupe d'extrémistes de droite a organisé une rencontre en souvenir de l'Invasion française de 1798.

Pour des raisons de sécurité, les autorités lucernoises ont renoncé à organiser une commémoration officielle de la bataille de Sempach LU le 26 juin 2010, se contentant d'un culte de commémoration. Le Parti des Suisses Nationalistes (PSN) a organisé à Sempach, le 3 juillet, une fête commémorative avec pose d'une couronne au monument dédié à Winkelried. Peu après, la couronne a disparu, probablement volée par des extrémistes de gauche. Pour éviter que cela se répète, le PSN a menacé, lors de la fête de l'année suivante, de fixer un engin explosif à la couronne. Il a également déclaré que dans le canton de Lucerne, les extrémistes de gauche devaient s'attendre à passer quelques mois difficiles. Suite à la menace concernant l'engin explosif, les autorités lucernoises de poursuite pénale ont ouvert une enquête contre le PSN, mais la procédure a été interrompue en l'absence de faits. Le PSN a promis une récompense de 500 francs à qui trouverait l'auteur du vol de la couronne et, selon ses propres déclarations, a déposé une plainte pour ce vol. Le 9 juillet, des membres du PSN ont déposé une nouvelle couronne devant le monument Winkelried. Un contrôle effectué par la police a montré qu'elle ne contenait pas d'engin explosif.



Les incidents d'extrême droite annoncés au SRC depuis 2005 (sans les barbouillages)

### **Norme pénale en matière de discrimination raciale**

En juin 2009, la première place Anne Frank en Suisse a été inaugurée à Birsfelden BL. Le président de la section bâloise du PSN a par la suite publié un texte sur le site web de la section déclarant que le journal d'Anne Frank était un « faux historique » et mettant aussi en doute l'Holocauste. Le 23 juin 2009, une plainte a été déposée contre lui à Bâle pour violation des dispositions légales en matière de discrimination raciale (art. 261bisCP). En octobre 2009, il a été accusé, puis, le 21 juin 2010, condamné en tant que responsable du site web au moment des événements à une lourde peine pécuniaire sans sursis par le Tribunal pénal de Bâle. Le jugement est entré en force en juillet.

Le condamné est l'un des extrémistes de droite les plus actifs. Il entretient aussi des contacts au niveau international. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ce militant du PSN entre en conflit avec la loi. En 2006, il avait déjà été accusé puis jugé pour voie de fait et lésions corporelles.

Il s'est avéré ces dernières années que les peines infligées, aussi pour violation des prescriptions en matière de discrimination raciale, peuvent avoir un effet de prévention important dans les milieux de l'extrême droite. Après les condamnations, les activités de l'extrême droite ont en effet fortement diminué ou ont carrément été suspendues. Apparemment, ces peines ont également permis de limiter le recrutement de nouveaux militants.

### **Armes et violence**

Divers incidents violents qui se sont produits en 2010 montrent que les extrémistes de droite sont toujours prêts à agir avec beaucoup de violence. Leurs affinités avec les armes et le combat se manifestent aussi par les entraînements et les exercices de sports de combat organisés et suivis par divers membres de l'extrême droite.

Des incidents comme celui du 1<sup>er</sup> mars à Bâle montrent que les étrangers continuent à être une des « images de l'ennemi » des milieux de l'extrême droite. Les extrémistes de gauche font aussi partie de ces images.

### **L'extrémisme de droite en Suisse romande**

Au cours des cinq dernières années, les milieux de l'extrême droite en Suisse romande se sont calmés. Certaines personnes, membres de ces milieux depuis de longues années, ont abandonné leurs activités ou les ont sensiblement diminuées. Il est possible que cette évolution soit liée aux incidents racistes survenus lors d'un concert de l'extrême droite à Gamsen VS, en 2005, et des douze condamnations prononcées à leur sujet en 2009.

Des activités d'extrémistes de droite sont essentiellement observées dans les cantons de Genève et de Vaud. Dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ces milieux n'ont que très peu de membres; dans les cantons du Valais et de Fribourg, ils se situent dans la moyenne de la Suisse romande par rapport au nombre de membres et à leurs activités. Au total, les milieux d'extrême droite en Suisse romande comptent un peu plus d'une centaine d'actives.

En Suisse romande, seules certaines activités ont lieu, telles que des concerts de Skinheads, des fêtes ou des réunions. La situation est différente en Suisse alémanique, où les extrémistes de droite organisent également des distributions de tracts, des fêtes, des manifestations politiques, des cérémonies commémoratives et des marches funèbres. Les extrémistes de droite de Suisse romande se rendent souvent en Suisse alémanique pour participer à des manifestations, par exemple à des concerts ou à la Fête nationale sur la prairie du Grütli UR.

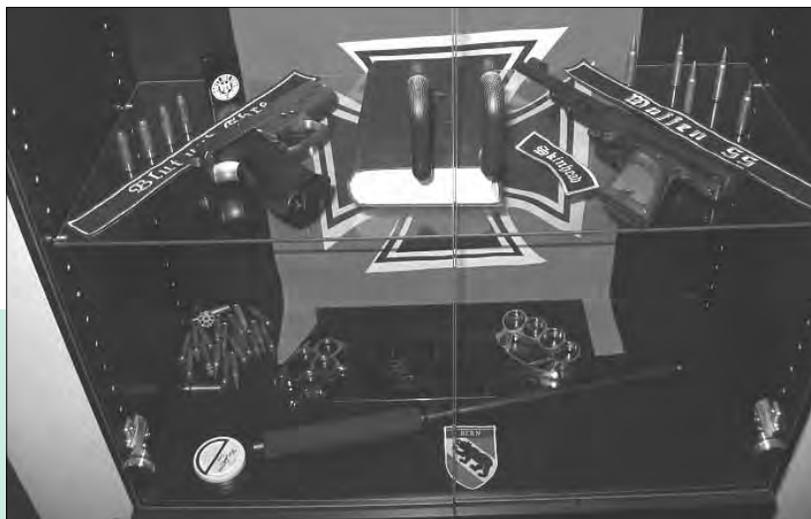
Il y a cinq ans, le négationnisme, c'est-à-dire la négation des génocides, en particulier de l'Holocauste, jouait encore un rôle important en Suisse romande. Les négationnistes les plus en vue de l'époque ont soit quitté les milieux de l'extrême droite ou purgés des peines d'emprisonnement pour violation des dispositions légales en matière de discrimination raciale. Depuis, un certain calme est observé en Suisse romande par rapport à ce thème et les contacts internationaux qui avaient été noués, pour l'essentiel avec des négationnistes en France, sont devenus plus rares.

### L'extrémisme de droite en Europe

Le nombre des activités organisées pour des motifs idéologiques d'extrême droite est en léger recul dans la plupart des pays européens. Dans quelques pays, elles ont même atteint un niveau très faible. Dans l'ensemble, la situation en Europe est considérée comme relativement calme.

Afin d'esquiver les mesures de reconnaissance et de sécurité des autorités ainsi que les pressions politiques et militantes des milieux de l'extrême gauche, les milieux de l'extrême droite augmentent leurs activités conspiratives. Ils planifient leurs activités dans la clandestinité et parviennent, dans de nombreux cas, à organiser des événements en secret. Les autorités n'ont souvent connaissance de ces événements qu'après leur déroulement.

Alors que le nombre des affrontements entre extrémistes de droite et extrémistes de gauche augmente dans la plupart des pays européens, un recul de ces affrontements peut être constaté en Suisse. Cela pourrait être lié au recul général des activités de l'extrême droite dans notre pays, mais aussi être le résultat d'une amélioration de la prévention et de la répression directe.



Armes et munitions saisies lors de la fouille d'une maison

## L'APPRÉCIATION

---

### L'évolution en Europe

La situation au sein des milieux de l'extrême droite dans la plupart des pays européens s'est peu modifiée au cours des deux dernières années. En Suisse, les tendances sont en grande partie analogues à celles observées dans l'ensemble de l'Europe. Les raisons de la diminution du nombre d'affrontements entre extrémistes de droite et de gauche en Suisse par rapport au reste de l'Europe ne sont pas connues.

### Le PSN

Les événements relevés autour du PSN montrent le « double jeu » de ce parti, qui, au niveau politique, prend officiellement ses distances par rapport à l'usage de la violence. Quelques-uns de ses membres ont été condamnés pour déclarations racistes, sont violents ou pour le moins prêts à recourir à la violence et ils entretiennent des contacts avec des groupes ou des partis d'extrême droite connus sur le plan international. Le PSN se verra toujours confronté à des violations de la loi par ses membres, comme le montrent les condamnations pour non respect des prescriptions légales en matière de discrimination raciale. Les incidents survenus en 2010 en relation avec la commémoration de la bataille de Sempach montrent aussi que les membres du PSN sont toujours disposés à faire usage de violence et leur volonté de mener une « guerre des tranchées » avec les milieux de l'extrême gauche.

Ces incidents sont significatifs des milieux de l'extrémisme violent en Suisse : les extrémistes de droite et de gauche se provoquent régulièrement et menacent d'empêcher ou de perturber les manifestations de l'autre camp. Le nombre des affrontements réels entre ces deux camps idéologiques en Suisse a malgré tout diminué, ce qui constitue une exception dans l'espace européen.

### Appréciation globale

Comparée à la Suisse alémanique, la Suisse romande ne compte que de petits milieux d'extrémistes de droite, passablement divisés entre eux. Comme en Suisse alémanique, les milieux romands connaissent d'importantes fluctuations de membres, en général un peu plus âgés que les adhérents de ces milieux en Suisse alémanique. Dans les cantons romands, les activités organisées par l'extrême droite ne sont pas nombreuses, les extrémistes de droite de Suisse romande se rendant plutôt en Suisse alémanique pour assister à des manifestations.

Pour l'instant, les activités de l'extrémisme de droite ne menacent pas la sécurité intérieure de la Suisse. Mais elles peuvent ponctuellement et localement perturber l'ordre et la tranquillité publics et comportent un potentiel important de dégâts. Elles génèrent souvent des coûts très importants pour des interventions de la police lors de manifestations, par exemple pour éviter que les extrémistes de droite et de gauche s'affrontent. ■

## 2.2 Extrémisme de gauche

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 30 janvier** A Bâle, près de 300 personnes ont pris part à une manifestation autorisée contre le Forum économique mondial (World Economic Forum, WEF) à Davos GR. Des graffitis, des vitrines cassées et l'envoi d'une fusée de signalisation ayant provoqué l'incendie d'un véhicule ont occasionné des dégâts matériels pour 90 000 francs.
- 7 février** A Zurich, une centaine d'extrémistes de gauche parmi les 500 participants à une manifestation non autorisée « Reclaim the Street » (Reprenons le contrôle de la rue), organisée via SMS, tracts et Facebook, ont causé des dégâts matériels pour un montant de 500 000 francs environ.
- 15 avril** A Langnau am Albis ZH, la police a arrêté trois extrémistes de gauche soupçonnés d'avoir planifié un attentat contre un nouveau bâtiment de l'entreprise IBM à Rüschlikon ZH. Une lettre de revendication ainsi que des bonbonnes de gaz et des explosifs ont été découverts et confisqués par la police.
- 24 avril** A Winterthour ZH, huit camionnettes de la Société générale d'affichage (SGA) ont été incendiées. Le montant des dégâts s'est élevé à près de 200 000 francs.
- 1<sup>er</sup> mai** A Bâle, après que trois voitures avaient déjà été incendiées et deux autres véhicules endommagés dans les premières heures du matin, des extrémistes de gauche ont perpétré d'autres attaques contre des véhicules et directement attaqué un poste de police avec des cocktails Molotov, le soir, lors d'un rassemblement organisé en secret faisant suite à la manifestation officielle. Le montant total des dégâts en relation avec le 1<sup>er</sup> Mai à Bâle s'est élevé à près de 326 000 francs.
- 21 mai** Lors d'une manifestation non autorisée « Reclaim the Street » organisée en secret à Bâle par des extrémistes de gauche, ces derniers ont provoqué par des graffitis, des véhicules incendiés et des vitrines cassées des dégâts matériels pour un montant de 750 000 francs.

- 12 juin** A Fribourg, une centaine d'extrémistes de gauche ont organisé une manifestation de solidarité en faveur de deux Français incarcérés. Lors des débordements massifs qui se sont produits par la suite, des attaques directes ont notamment été perpétrées contre la prison et contre le poste principal de la police. Deux policiers ont été blessés, 40 manifestants ont été contrôlés.
- 18 septembre** A Zurich, l'incendie d'un chantier sur la Hardbrücke a provoqué des dégâts matériels pour près de 300 000 francs.
- 27/28 novembre** A Allschwil BL, des individus cagoulés ont enlevé des urnes en lien avec la votation sur l'initiative populaire pour le renvoi des étrangers criminels et leur ont mis le feu. Le bureau de vote à Schlieren ZH a été la cible d'une tentative d'incendie et plusieurs serrures de bureaux de vote à Winterthour ZH ont été obstruées avec de la colle. Après la votation, des manifestations non autorisées ont été organisées à Zurich et à Berne.



Manifestation contre la violence policière le 12 juin à Fribourg

## LA SITUATION

### Nombre d'événements

Par rapport à 2009, avec 220 incidents, le nombre des événements motivés par l'extrémisme de gauche a augmenté à 254 en 2010, dont 109 accompagnés d'actes de violence. Cette augmentation de près de 15 pour-cent est en particulier due à des actions, parfois violentes, contre l'initiative populaire lancée par l'UDC pour le renvoi des étrangers criminels (votations du 28 novembre 2010) et aux nombreuses actions de solidarité organisées en faveur de prétendus prisonniers politiques. L'arrestation, en avril 2010, de trois extrémistes de gauche soupçonnés d'avoir planifié un attentat contre l'entreprise IBM à Rüslikon revêt dans ce contexte une importance particulière.

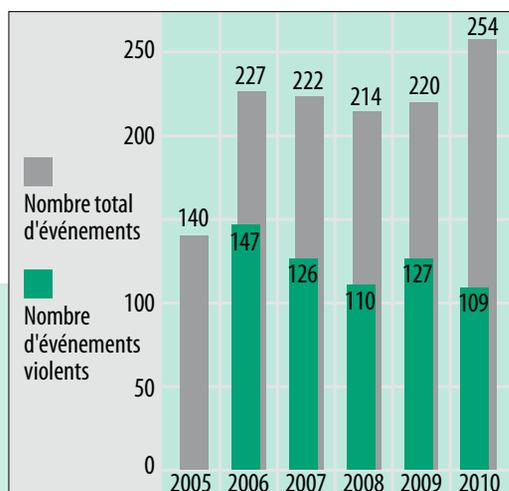
### Déroulement relativement calme du WEF 2010

La rencontre annuelle du WEF s'est déroulée du 27 au 31 janvier 2010 à Davos GR. La tendance au recul de la mobilisation anti-WEF des années précédentes s'est confirmée; de nouveau, les opposants à la globalisation n'ont pas réussi à coordonner leurs actions au niveau national, actions qui se sont déroulées selon les attentes de la police et des organisateurs. Au total, trois manifestations anti-WEF, toutes autorisées, ont été organisées. Des dégâts matériels se sont pro-

duits à Lucerne, le 23 janvier, et surtout à Bâle, le 30 janvier. Dans l'ensemble, 800 personnes environ ont pris part à ces manifestations; en 2009, le nombre de participantes et de participants s'élevait encore à 1800 personnes. Deux incendies ont été perpétrés par des extrémistes de gauche en rapport avec le WEF, dont un a échoué, ainsi que trois attaques à la peinture. Les dégâts matériels, qui se sont élevés à 106 000 francs environ, correspondent plus ou moins au montant des dégâts de l'année précédente. Trois des cinq attentats ont été revendiqués par la Reconstruction révolutionnaire suisse (Revolutionärer Aufbau Schweiz, RAS).

### Importants dégâts matériels lors de la fête du 1<sup>er</sup> Mai

Le jour de la Fête du travail, d'importants dégâts matériels ont été commis à Bâle, à Zurich et à Berne. A Bâle, au cours d'un rassemblement non autorisé faisant suite à la manifestation officielle, 120 extrémistes de gauche ont provoqué des débordements massifs. La police a arrêté 15 personnes. A Zurich, la célébration de la Fête du travail s'est déroulée sans incidents majeurs ou dégâts matériels importants grâce à l'intervention consécutive de la police. Deux personnes ont malgré tout été blessées lors d'échauffourées, dont un policier; 353 personnes ont temporairement été arrêtées. A Berne, aux premières heures du 2 mai, une patrouille de police a été attaquée avec un cocktail Molotov près de la Reitschule. A Lausanne VD, des extrémistes de gauche ont organisé une manifestation non autorisée; 54 personnes ont été arrêtées et contrôlées. Il n'y a pas eu de dégâts matériels importants.



Les incidents d'extrême gauche annoncés au SRC depuis 2005 (sans les barbouillages)

### **Débordements lors de deux manifestations « Reclaim the Street »**

Le 21 mai, à Bâle, lors d'une manifestation suivie par près de 200 personnes, des débordements commis par un groupe de 15 extrémistes de gauche ont provoqué des dégâts matériels pour 750 000 francs. Dans la nuit du 7 février, à Zurich, une centaine d'extrémistes de gauche avaient déjà non seulement provoqué des dégâts de manière analogue pour près de 500 000 francs, mais également attaqué directement la police avec des bombes lacrymogènes, des jets de bouteilles et des pierres. Dans les deux cas, des extrémistes de gauche violents se sont joints en tant que « suiveurs » à une manifestation « Reclaim the Street » organisée en secret par des inconnus.

Ce type de manifestation, bien qu'illégal, se déroule en général dans le calme et vise, par une fête de rue ou une parade, la reconquête symbolique de l'espace public considéré par les organisateurs comme commercialisé ou privatisé. Les personnes qui organisent ce type de manifestation ne font généralement pas partie des milieux d'extrême gauche. Ce qui attire l'attention dans les cas de Zurich et de Bâle, c'est l'habileté avec laquelle les extrémistes de gauche violents et bien équipés ont préparé leur action, leur mobilité et la manière dont ils ont planifié l'utilisation à leurs fins de ces deux événements. Une nouvelle tactique, sous forme d'une importante mobilisation ciblée de supporters de football, a été appliquée lors de l'action à Zurich.

### **Planification d'un attentat contre un laboratoire de nanotechnologie**

L'arrestation, le 15 avril à Langnau am Albis ZH, de trois extrémistes de gauche soupçon-

nés d'avoir planifié un attentat avec un dispositif explosif ou incendiaire non conventionnel (DEINC) contre un laboratoire de nanotechnologie en construction à Rüslikon ZH a été un élément central en 2010. Ces trois personnes entretenaient d'étroites relations avec les milieux anarchistes en Italie et en partie aussi avec la Reconstruction révolutionnaire de Zurich (Revolutionärer Aufbau Zürich, RAZ). La RAZ dirige l'un des deux secrétariats centraux du Secours Rouge International (SRI); l'autre secrétariat se trouve à Bruxelles.

Par la suite, des extrémistes de gauche ont à plusieurs reprises organisé des actions de solidarité en faveur des détenus, tant à l'étranger qu'en Suisse, dont des « promenades autour de la prison » ainsi que des attaques à la peinture et des incendies. Ces actions ont atteint leur point culminant les 18 et 19 septembre avec la campagne lancée par le SRI en faveur de prétendus prisonniers politiques de longue durée. Ces journées étaient aussi organisées en faveur de Marco Camenisch, incarcéré pour meurtre. Les actions ont culminé le 18 septembre lors de l'incendie d'un chantier sur la Hardbrücke à Zurich, qui a causé pour près de 300 000 francs de dégâts matériels.

Le 23 décembre 2010, en signe de solidarité avec de prétendus prisonniers politiques, plusieurs attentats à la bombe ont été perpétrés en Italie. Un colis piégé a explosé à l'ambassade de Suisse à Rome, blessant grièvement aux mains un employé de l'ambassade. Dans son communiqué revendiquant l'attentat, le groupement d'extrême gauche Federazione Anarchica Informale (FAI) s'est référé aussi aux personnes détenues en Suisse. Le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre 2010 déjà, avec d'autres ambassades, la représenta-

tion diplomatique de la Suisse à Athènes avait été la cible d'une tentative d'attentat. Lors du contrôle d'un paquet suspect, une flamme éclair s'était produite. Personne n'avait été blessé. Ces attentats avaient été revendiqués par l'organisation grecque d'extrême gauche « Conspiration des cellules de feu ».

### **Attentats contre la technologie génétique**

En 2010, les milieux d'extrême gauche se sont également intéressés à la technologie génétique et dans ce contexte, des activistes ont commis, le 24 juin, un attentat à l'aide d'herbicides contre un champ expérimental de blé génétiquement modifié à Pully VD. Par ailleurs, le 29 juin, à Zurich, le domicile et la voiture d'un professeur en technologie génétique à l'Ecole polytechnique fédérale (EPFZ) ont été les cibles d'une attaque à la peinture.

### **L'antifascisme**

Dans le large éventail des thèmes abordés par les milieux de l'extrême gauche, la politique d'asile, l'anti-répression, l'antiracisme et l'antifascisme occupent une place de choix. En font partie de multiples actions perpétrées en relation avec le décès de deux détenus à Bochuz VD et Schöngrün SO en mars et en juin et avec le décès d'un voleur de voiture originaire de la banlieue lyonnaise tué par la police le 18 avril à Sévaz FR. Le cas de Sévaz, et l'arrestation peu après de deux autres voleurs de voitures qui y est liée, ont incité les milieux d'extrême gauche à organiser à Fribourg, le 12 juin, une manifestation qui a dégénéré. Parmi la centaine de participants se trouvaient au moins vingt Français, notamment en provenance de la banlieue de Rouen, où se sont installés de nombreux squat-

ters suisses suite à la dissolution d'importants squats à Genève en 2007.

La 10<sup>ème</sup> Marche antifasciste du soir, qui a eu lieu le 2 octobre à Berne, s'est déroulée sans incidents violents. Les autorités, qui n'avaient pas autorisé cette manifestation, l'ont toutefois tolérée. Dans l'ensemble et par rapport aux années précédentes, la capitale fédérale a été moins touchée par la violence de l'extrême gauche jusqu'en automne. La votation populaire du 26 septembre concernant l'avenir de la Reitschule devrait en avoir été la raison principale, puisque la poursuite des activités de ce centre ne devait pas être menacée par des actes de violence avant la votation. Depuis des années, la Reitschule est considérée comme un point de ralliement et de départ d'actions violentes de l'extrême gauche. Après l'acceptation, en novembre, de l'initiative populaire sur le renvoi des étrangers criminels, une augmentation des actes de violence pour des motifs d'extrême gauche a cependant de nouveau été enregistrée dans la capitale fédérale.

Des actions en lien avec l'initiative sur le renvoi ont eu lieu en d'autres endroits également. A Allschwil BL, en date du 27 novembre, des personnes cagoulées ont pénétré dans le bureau de vote, ont volé des urnes et y ont mis le feu. Le 28 novembre, le bureau de vote de Schlieren ZH a été la cible d'une tentative d'incendie. Les serrures de divers bureaux de vote de Winterthur ZH ont été obstruées avec de la colle. Dans la soirée du dimanche, les milieux d'extrême gauche ont réagi aux résultats de la votation avec des manifestations à Zurich et à Berne. Les participantes et participants à ces manifestations ont provoqué des dégâts matériels s'élevant à plusieurs dizaines de milliers de francs.

## L'APPRÉCIATION

### Thèmes

De multiples actions de solidarité et de protestation sur des thèmes très divers ont eu lieu en 2010. Par rapport à 2009, le thème de la crise économique a toutefois nettement perdu de son importance. Par contre, dans le large éventail des thèmes abordés par l'extrême gauche, la lutte contre la répression, le fascisme, le sexisme, la politique d'asile et de migration sont restés les thèmes centraux des actions des extrémistes de gauche. Le choix de ces thèmes est fortement dépendant de l'actualité. C'est ainsi que des actes de violence et des débordements se sont produits en relation avec la votation concernant l'initiative sur le renvoi des étrangers criminels. En Suisse, de tels actes ne s'étaient jamais produits jusqu'à présent dans le cadre de votations.

### Potentiel de violence

De manière générale, le potentiel de violence des milieux d'extrême gauche reste élevé. Il faut toujours partir du principe que la Suisse

compte près de 2000 extrémistes de gauche, dont un millier prêts à recourir à la violence. Des tendances au terrorisme pour des motifs d'extrême gauche n'ont pas été constatées en 2010. Toutefois, les relations qu'entretiennent ces milieux avec des groupements terroristes de gauche à l'étranger restent importantes. Dans ce contexte, la RAS et le SRI jouent un rôle de premier plan. La RAS reste l'organisation d'extrême gauche la plus violente en Suisse. En novembre 2010, le Ministère public de la Confédération a déposé une plainte devant le Tribunal pénal fédéral à Bellinzone contre un membre de la RAS, notamment accusé d'attentats avec des DEINC contre des immeubles commerciaux de l'agglomération zurichoise. Ces attentats avaient été commis peu avant le Sommet du G8 à Heiligendamm (Allemagne), en juin 2007, et au début du WEF 2008. Comme la personne concernée avait été exclue de la Reconstruction révolutionnaire en raison de divergences internes, il n'y a pas eu d'actions de solidarité en sa faveur. ■



Le colis piégé qui a explosé à l'ambassade de Suisse à Rome le 23 décembre

## 2.3 Extrémisme de la cause animale

### LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 1<sup>er</sup> mars** A Schwyz, des inconnus ont barbouillé la façade d'un magasin de fourrure.
- 1<sup>er</sup> juin** A Lugano TI, une manifestation a eu lieu en signe de solidarité avec les activistes autrichiens. Le groupe Offensiva Animalista a organisé cette action devant le consulat d'Autriche.
- 9 juin** Des protestations devant le consulat d'Autriche à Genève étaient dirigées contre le gouvernement autrichien qui agirait de manière répressive contre des activistes de la cause animale.
- 27 août** Des actes de vandalisme ont été commis lors de la 23<sup>e</sup> édition de la « Course des ânes » à Mezzovico TI.
- 11 septembre/  
1<sup>er</sup> octobre** Des actes de violence ont été perpétrés au nom du Front de libération des animaux (Animal Liberation Front, ALF) contre deux miradors de chasse à Biberist SO. Le montant des dégâts s'est élevé à plus de 4000 francs.
- 21 novembre** Des affiches du cirque Knie ont été endommagées à Lugano TI. L'ALF a assumé la responsabilité de cette action.

## LA SITUATION

### L'ALF

Parmi les actions commises en 2010, il faut souligner celles organisées par l'ALF. Les activistes de cette organisation utilisent toujours les deux mêmes modèles pour leurs actions : ils libèrent d'une part directement des animaux et, d'autre part, causent des dommages aux personnes ou aux entreprises présumées exploiter ou participer à l'exploitation d'animaux. Ce dernier modèle comprend des actes de sabotage, de vandalisme et des incendies. En 2010, l'ALF a organisé des actions des deux modèles.

### Aperçu des campagnes et des actions de solidarité

Les extrémistes de la cause animale sont aussi restés actifs en 2010. Leurs protestations se sont dirigées contre des négociants et des magasins de fourrures, des bouchers, des jardins zoologiques, des cirques, des sociétés de l'industrie pharmaceutique, des grands distribu-

teurs et autres entreprises qui travaillent avec des animaux. A quelques exceptions près, ces protestations se sont déroulées dans le calme. Parmi les campagnes importantes organisées en Suisse, il faut notamment citer celle menée contre l'industrie de la fourrure, contre l'emploi des animaux dans les cirques, contre l'entreprise britannique d'expérimentation animale Huntingdon Life Sciences (HLS) ainsi que la campagne en faveur d'activistes de la cause animale autrichiens qui ont comparu devant un tribunal en Autriche en 2010.

### La campagne SHAC

La campagne « Halte à la cruauté de Huntingdon contre les animaux » (Stop Huntingdon Animal Cruelty, SHAC) a pour objectif de forcer l'entreprise HLS à renoncer à ses activités. En 2010, les activistes de la campagne SHAC se sont peu manifestés en Suisse, à l'encontre de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la



Bâtiment visé par l'attentat à la peinture du 1<sup>er</sup> mars à Schwyz

France, où un certain nombre d'actions criminelles ont été enregistrées. Les actions relevées en Suisse contre Novartis ou d'autres sociétés de l'industrie pharmaceutique n'ont pas atteint l'importance de celles de l'année précédente.

### Autres campagnes

En octobre, compte tenu des nombreuses tentatives de pression exercées par des extrémistes violents de la cause animale et de leur campagne contre le commerce de fourrure, l'entreprise Escada a décidé de renoncer à utiliser de la fourrure pour ses collections à partir de janvier 2011. Cette décision peut certes être interprétée comme une victoire des activistes de la cause animale, mais elle n'est pas irréversible. Selon la demande, cette entreprise peut de nouveau intégrer des produits à base de fourrure dans son assortiment. Depuis, c'est la société Max Mara qui est devenue la cible principale de cette campagne.

Les actions de soutien en faveur des activistes autrichiens ont été un des éléments particulièrement importants en 2010. Pour mémoire : le 21 mai 2008, dix activistes des milieux autrichiens de l'extrémisme de la cause animale ont été placés en détention préventive. En février 2010, le Ministère public a engagé des poursuites contre 13 activistes. Leur procès, qui a débuté en mars, a provoqué en Suisse une série

de manifestations, qui se sont déroulées sans dégâts matériels. Les activistes ont manifesté leur soutien avec les accusés à l'aide de banderoles et de panneaux devant les représentations diplomatiques de l'Autriche en Suisse.

En 2010, de nombreuses protestations ont été organisées contre l'exploitation des animaux dans les cirques. L'Action cirque sans animaux (Aktion Zirkus ohne Tiere, AZOT) était activement représentée lors de spectacles de cirque dans toute la Suisse, en particulier dans les cantons du Tessin, de Vaud et de Zurich. L'AZOT n'a commis aucune action illégale.



## L'APPRÉCIATION

---

### Thèmes

L'année 2010, comparée à d'autres années, s'est pour l'essentiel déroulée dans le calme et les actions organisées par le mouvement de libération des animaux ont été rares. Les actions de solidarité en faveur des activistes autrichiens en ont été l'élément principal. Ce thème pourrait, à l'avenir aussi, être l'occasion de nouvelles manifestations, en particulier devant les représentations diplomatiques autrichiennes. Par ailleurs, il ne faut pas s'attendre à une diminution du nombre des protestations organisées par l'AZOT, comme le montrent les manifestations organisées en 2010 devant des cirques suisses.

### Le potentiel de violence

En Suisse, ces dernières années, l'extrémisme violent de la cause animale s'est manifesté surtout dans le cadre de la campagne SHAC. Les milieux suisses d'activistes n'ont pas montré la même propension très élevée à la violence qui est observée dans d'autres pays. Il n'en demeure pas moins que des extrémistes violents de la cause animale existent en Suisse et que notre pays sera certainement de nouveau le théâtre d'actions violentes de militants étrangers de la campagne SHAC. La Suisse est en effet le siège de plusieurs sociétés pharmaceutiques, qui sont les cibles de cette campagne, dont les actions sont soutenues par les milieux suisses. Il faut donc s'attendre à ce que des actions violentes puissent à tout moment être commises dans le

cadre de la campagne SHAC, tout comme peuvent se produire des actions illégales organisées par l'ALF.

En général, il faut relever que le potentiel de violence des activistes de la cause animale est relativement bas. Mais les relations qui se sont nouées entre ces extrémistes et les milieux d'extrême gauche en Suisse ne doivent pas être minimisées, pas plus que celles avec les extrémistes de la cause animale à l'étranger, en particulier en Italie, en France et aux Pays-Bas. ■



### 3. Prolifération

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---

- 12 janvier** L'explosion d'une bombe fixée sur une moto à Téhéran a, semble-t-il, provoqué la mort d'un scientifique nucléaire iranien réputé.
- 29 mars** La Russie et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont entendues pour créer une banque de combustible nucléaire, qui sera accessible à tous les pays membres du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires respectant leurs obligations.
- 7 juin** Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé d'une année supplémentaire le mandat du groupe d'experts chargé de suivre la mise en œuvre des sanctions à l'encontre de la Corée du Nord.
- 9 juin** Le Conseil de sécurité de l'ONU a alourdi les sanctions contre l'Iran.
- 30 septembre** L'entreprise américaine Symantec, spécialisée dans les systèmes informatiques de sécurité, a publié une analyse détaillée sur un logiciel malveillant servant apparemment à saboter le programme iranien d'enrichissement.
- 12 novembre** A l'occasion de la visite d'une délégation d'experts américains, la Corée du Nord a ouvert les portes de sa nouvelle installation d'enrichissement d'uranium, dont on soupçonnait l'existence depuis longtemps.
- 23 novembre** L'AIEA à Vienne a une nouvelle fois appelé la Syrie à clarifier les irrégularités constatées dans son programme nucléaire.
- 29 novembre** Un représentant du programme nucléaire iranien a été tué dans un attentat présumé et un autre blessé lors d'une attaque similaire.
- 6 décembre** Une nouvelle ronde de discussion a eu lieu à Genève en ce qui concerne la querelle relative au programme nucléaire iranien.

## LA SITUATION

---

### Aperçu

La prolifération désigne la propagation d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs ou des biens et technologies indispensables à leur fabrication et acquisition. La Suisse est concernée par la propagation des armes de destruction massive à l'échelon aussi bien national, par exemple en sa qualité de fournisseur de technologies, qu'international, à travers par exemple une déstabilisation régionale. Elle a donc tout intérêt à rendre les armes de destruction massive plus difficiles d'accès.

Lorsqu'il est question de prolifération, la Corée du Nord et l'Iran restent toujours au centre des débats. La Syrie, le Soudan, le Myanmar et d'autres Etats sont toutefois également soupçonnés de mener des programmes nucléaires. En 2010, la Corée du Nord a fait un retour fracassant sur les devant de la scène en annonçant la construction d'un réacteur à eau légère et d'une installation d'enrichissement d'uranium. Quant à l'Iran, il a été la cible d'innombrables mesures sévères visant à contrecarrer publiquement ses ambitions nucléaires. Dans les deux cas mentionnés sous la rubrique « Les événements marquants », il est probable que les mesures se dirigeaient concrètement contre les représentants du programme nucléaire iranien. Il est toutefois difficile de dire à quel point elles ont permis de l'entraver.

Sur le double plan national et international, l'année sous revue a été globalement marquée, d'une part, par les efforts de l'Iran pour échapper aux sanctions de la communauté in-

ternationale et, d'autre part, par les efforts de non-prolifération consentis par les Etats occidentaux. L'Iran investit d'énormes moyens pour réduire la pression de plus en plus perceptible exercée par les sanctions sur l'ensemble de son économie. Pour ce faire, il déploie tout un arsenal d'instruments, allant de la diplomatie (par exemple, égalisation et renforcement des liens avec d'importants pays voisins) à des mesures économiques simples (par exemple, création d'entreprises « suisses » en Suisse).

### Tentatives de contournement émanant de l'UE

La mise en œuvre de l'embargo contre l'Iran implique une hausse du travail de contrôle, même si les relations économiques avec ce pays ont tendance à diminuer. Cette situation, on la doit d'une part aux nombreuses entreprises qui se renseignent auprès des autorités quant aux contraintes liées au commerce avec l'Iran, procédure au cours de laquelle lesdites autorités ne leur expliquent pas seulement les dispositions d'exportation mais les informent par exemple également sur les conditions de paiement possibles, afin de les protéger contre les défauts de paiement. On la doit d'autre part aux entreprises toujours plus nombreuses qui, à l'inverse, ont voulu profiter de la difficulté des affaires avec l'Iran en 2010, qu'elles viennent de Suisse, d'Iran ou de l'UE. C'est d'ailleurs précisément parmi les entreprises de l'UE que des tentatives de contourner l'embargo mis en place contre l'Iran via la Suisse ont été obser-

vées. En 2010, par exemple, la tentative d'un important fabricant européen de lui livrer une grande quantité d'avions à travers un réseau d'intermédiaires, notamment en Suisse, a été déjouée en se référant à la responsabilité d'autorités étrangères. En effet, conformément à l'art. 5 de l'ordonnance sur le contrôle des biens, une personne physique ou morale désireuse d'obtenir un permis individuel d'exportation doit avoir son domicile ou son siège sur le territoire douanier suisse ou dans une enclave douanière suisse.

D'un point de vue international, il faut tenir compte des déséquilibres dans la mise en œuvre des sanctions contre l'Iran, dus aux difficultés économiques. Les divers Etats membres de l'UE ne les appliquent en effet pas avec le même sérieux. L'année 2010 a par exemple été le théâtre d'une importante livraison vers l'Iran de machines-outils soumises à un contrôle international en provenance d'un Etat membre de l'UE. La livraison a été mal déclarée, avec des composants critiques du système global ayant fait l'objet d'une nouvelle livraison sous la forme de pièces détachées. Ce procédé était connu dans les hautes sphères du gouvernement de l'Etat concerné. Un tel comportement pénalise les entreprises suisses sur le plan de la compétitivité et mine les efforts de la communauté internationale.

### **Politisation des relations économiques**

L'année 2010 a une fois de plus permis de constater à quel point les relations économiques avec l'Iran étaient politisées. Deux affaires isolées d'entreprises suisses ont ainsi été largement commentées dans la presse internationale.

Or, il s'est avéré que ces commentaires étaient finalement considérablement éloignés de la réalité des faits. Que ce soit sur le plan des faits ou de la propagande, les risques que les entreprises commerçant avec l'Iran encourent par rapport à leur réputation restent très élevés. Depuis la fusion décidée par le Conseil fédéral du Service de renseignement stratégique et du Service d'analyse et de prévention, il est aujourd'hui plus facile pour les autorités suisses d'apprécier plus globalement les accusations portées contre les intérêts suisses. Ceci est dû au fait que tous les éléments disponibles sont désormais intégrés à une seule appréciation globale et que la nouvelle structure permet une meilleure coordination.

### **Tentatives iraniennes d'acquisition via la Russie**

En 2010, plusieurs tentatives iraniennes d'acquisition de marchandises potentiellement dangereuses ont pu être empêchées. Ces tentatives ont été faites via des intermédiaires en Russie chargés d'établir un premier contact avec des entreprises en Suisse habituellement actives dans d'autres segments de marché. L'Iran semble donc vouloir tester de manière ciblée de nouveaux canaux d'acquisition. Les entreprises suisses confrontées à de nouveaux clients qui ne sont de toute évidence pas des destinataires finaux et qui expriment des souhaits sortant de l'ordinaire doivent faire preuve d'une prudence toute particulière et contacter spontanément les autorités.

### Asie du Sud

Les programmes d'armes nucléaires de l'Inde et du Pakistan ne respectent toujours pas les termes du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et connaissent une opérationnalisation militaire croissante. Dès lors, les procédures d'acquisition se fondent aujourd'hui davantage sur un savoir qui, au bout du compte, permet d'utiliser les armes acquises et moins sur l'acquisition de biens et de technologies servant directement à construire des armes.

Ce savoir englobe par exemple l'expertise dans le domaine des moyens de conduite, de la communication ou des préparatifs opérationnels tels que la construction de cavernes et la protection d'infrastructures militaires critiques. Sur ce plan, des prises de contact avec la Suisse ont été observées de la part des deux Etats rivaux et des activités interdites ont pu être empêchées.

### Prophylax

Le programme de prévention et de sensibilisation Prophylax, avec son réseau touffu de contacts avec l'industrie, a démontré son efficacité en 2010 également. Une tentative syrienne d'acquisition a ainsi une nouvelle fois pu être déjouée grâce aux contacts établis et à la proximité avec l'industrie. Prophylax illustre de manière exemplaire comment il est possible, grâce à une collaboration efficace entre la Confédération et les cantons, d'élaborer un instantané global et commun de la menace au profit des organes décisionnels fédéraux et cantonaux.

Le SRC va poursuivre le programme Prophylax et intensifier encore davantage les contacts avec la place suisse de la recherche. Le programme de prévention et de sensibilisation est utile non seulement dans le domaine de la prolifération mais également dans celui de l'espionnage économique, qui y est étroitement lié. C'est pourquoi la question de savoir s'il est politiquement possible d'étendre, sous une forme appropriée, le programme de sensibilisation aux places bancaire, industrielle et financière de la Suisse fait actuellement l'objet d'un examen approfondi. Parallèlement, un avis juridique devra dire si cette tâche incombera au SRC, en collaboration avec d'autres autorités fédérales.

De telles machines à percer et à fraiser permettent habituellement de confectionner des circuits imprimés; selon certains indices, une telle installation serait utilisée en Syrie pour fabriquer des unités de navigation pour des missiles balistiques



## L'APPRECIATION

---

### La place industrielle suisse

Sur le plan international, la Suisse se distingue par une place industrielle compétitive avec d'excellents produits, par une politique fortement axée sur la clientèle, par un taux d'exportation élevé et par d'excellentes conditions-cadre dans les domaines de la logistique, de la communication et des finances. Or, ces atouts constituent également un attrait pour les Etats qui visent à acquérir des armes de destruction massive. C'est pourquoi les acteurs actifs dans le domaine de la prolifération cherchent à établir des contacts en Suisse ou essaient d'être eux-mêmes présents sur place. Les thématiques de la prolifération et des activités de renseignement interdites se recoupent donc souvent, étant donné que les processus de prolifération peuvent être le fait d'un Etat et être accompagnés par des mesures ressortissant au renseignement, notamment en ce qui concerne les acquisitions sensibles. Il est important que l'économie soit consciente de cette situation, puisqu'une entreprise qui entretient des contacts sensibles avec des structures d'acquisition dans les pays à risques peut très rapidement devenir la cible de services de renseignement. Parallèlement, il faut faire preuve d'une vigilance particulière sur le plan de la recherche et de la formation en Suisse, puisque la prolifération englobe également le transfert de savoir.

### Un défi majeur

La propagation d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs fait partie des principaux défis de notre politique en matière de sécurité. Elle va à l'encontre des intérêts d'un petit Etat, car elle provoque généralement un affaiblissement des structures relevant de la politique de sécurité et un renforcement des facteurs autoritaires au détriment des efforts visant à instaurer un ordre politique. Des effets directs sont possibles pour la Suisse également. La balance du pouvoir dans la région du Golfe influe par exemple sur l'approvisionnement énergétique de la Suisse. C'est pourquoi celle-ci a aussi tout intérêt à ce qu'une solution pacifique et durable puisse être trouvée dans le conflit entourant le programme nucléaire iranien.

En luttant contre les efforts d'Etats étrangers visant à acquérir des armes de destruction massive, la Suisse défend ses propres intérêts en matière de politique de sécurité, s'acquitte de ses obligations internationales et protège activement sa place industrielle contre les abus de tiers. Ce dernier élément constitue d'ailleurs un point de plus en plus central, étant donné qu'en ces temps de crise économique globale, des attaques systématiques contre les avantages concurrentiels de la Suisse sont observées.

L'expérience montre que le mauvais comportement d'une minorité peut être utilisé comme levier pour modifier les conditions-cadre applicables à un pan entier de l'économie. Les contrôles des exportations peuvent augmenter

la charge de travail administratif pour certaines entreprises, voire même menacer leur existence. Ils jouent toutefois un rôle important pour l'ensemble de l'économie.

Afin d'assumer leurs responsabilités ressortissant à la lutte contre la propagation des armes de destruction massive, les autorités ont besoin d'instruments efficaces. En font notamment partie les méthodes modernes de recherche d'informations et un échange simple de données entre les organes compétents de la Confédération, des cantons et de pays étrangers. L'expérience montre d'ailleurs que, sans ces instruments, il n'est pratiquement pas possible de surmonter les importants obstacles qui se dressent sur le chemin menant à l'ouverture d'une procédure pénale. ■



## 4. Activités interdites liées au renseignement

## LA SITUATION

---

### L'observation de la place financière

La pression sur la place financière suisse s'est accrue en raison de la crise économique et financière. Les conséquences restent également perceptibles dans le domaine du renseignement. Les banques suisses et les instituts financiers installés en Suisse restent dans le viseur des autorités et services de renseignement étrangers.

En 2010, le Ministère public de la Confédération a ouvert une procédure à l'encontre d'un Autrichien pour des activités interdites relevant du renseignement économique. Cet homme aurait vendu des données bancaires volées aux autorités allemandes. Il s'est suicidé en septembre alors qu'il se trouvait en détention préventive.

### L'opposition en exil

Plusieurs services de renseignement étrangers sont actifs en Suisse. Les opposants au régime qui y résident constituent en effet souvent une cible d'observation pour les services de leur pays d'origine. Certains de ces services disposent de ressources suffisantes pour réunir des informations sur les membres de leur diaspora, les surveiller et les instrumentaliser à des fins de politique intérieure. De telles activités ont également pu être constatées en 2010. C'est ainsi que des services de renseignement ont essayé de surveiller et d'identifier les participants à des manifestations de groupes d'opposition. De telles observations ont été faites à Berne et à Genève essentiellement. Un service de renseignement a même recruté des informateurs

parmi les opposants et a infiltré l'opposition au régime avec des agents.

En 2010, le SRC a constaté qu'un pays d'Afrique du Nord avait accru ses efforts en matière de renseignement. Outre l'activité habituelle et connue relevant de la recherche de renseignements sur les opposants au régime résidant en Suisse, les agents du renseignement ont mis en place un réseau d'informateurs s'étendant à plusieurs pays. Ils étaient également actifs dans plusieurs pays européens. Les vérifications à ce sujet se poursuivent.

### Genève

Genève revêt une importance particulière pour les services de renseignement étrangers : de nombreuses organisations internationales et organisations non gouvernementales y attirent en effet non seulement des diplomates, des hommes d'affaires et des journalistes, mais également des agents du renseignement. Souvent, ces derniers ne révèlent pas leur vraie identité et agissent sous couvert, précisément comme diplomates, hommes d'affaires et journalistes. Leur mission peut toucher à des intérêts aussi bien suisses qu'étrangers.

### L'espionnage informatique

Au cours des années écoulées, de nombreuses cyber-attaques ont été constatées en Suisse et dans d'autres pays européens. Bien que les auteurs de ces attaques relevant de l'espionnage ne puissent pas toujours être tous identifiés,

une analyse permet souvent de déterminer leur source avec un taux de fiabilité relativement élevé. Il est en outre possible de dire assez précisément si elles sont le fait d'un agresseur étatique ou autre en examinant les méthodes utilisées, en identifiant les victimes des attaques et en déterminant le type de données recherchées, par exemple techniques, scientifiques ou politiques.

Quelques services de renseignement se distinguent par une recherche d'informations particulièrement offensive, alors que l'espionnage et le contre-espionnage dans l'espace virtuel gagnent du terrain dans certains services de renseignement européens. La hausse de l'offre n'y est certainement pas étrangère, puisque de plus en plus d'informations circulent électroniquement et peuvent ainsi potentiellement être absorbées. Ces méthodes exigent de nouvelles ressources et un savoir-faire spécialisé. L'espionnage dans l'espace virtuel donne la possibilité aux services de renseignement de rechercher des informations de manière ciblée, peut-être sans même devoir en plus engager des agents à l'étranger. Ces derniers sont ainsi protégés et les activités relevant du renseignement sont moins exposées sur le plan politique. Les objectifs des cyber-attaques peuvent être des administrations ou des gouvernements, des entreprises ou personnes isolées, mais également des opposants en exil.

### Les agents russes

Les activités illégales d'agents du renseignement constituent une thématique récurrente politiquement très sensible, que ce soit en Suisse

ou partout ailleurs dans le monde. A ce titre, elles représentent donc aussi un défi important pour la diplomatie internationale. A la fin du mois de juin 2010, dix agentes et agents ont ainsi été arrêtés aux Etats-Unis, où ils rassemblaient des informations pour le compte du service des renseignements extérieurs de Russie (SVR) depuis dix ans environ, parfois sous de fausses identités. Peu après, une onzième personne soupçonnée a été arrêtée à Chypre avant d'être libérée sous caution puis de se volatiliser. En date du 9 juillet, les agents travaillant pour la Russie ont été échangés à Vienne contre quatre Russes ayant été condamnés en Russie pour espionnage au profit des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Une agente russe s'est vue retirer sa citoyenneté britannique. Dans le cadre de l'enquête, un Russe employé chez Microsoft a été arrêté le 13 juillet aux Etats-Unis et expulsé ensuite pour infraction aux dispositions relatives à l'immigration.

L'échange d'agents, qui aurait été négocié entre les directeurs de l'Agence centrale de renseignement (Central Intelligence Agency, CIA) et du SVR, a permis d'apaiser les tensions entre les Etats-Unis et la Russie. Les agents renvoyés en Russie ont été interrogés par le SVR puis distingués par le Président russe.

Les espions russes auraient eu comme mission d'infiltrer les cercles proches du gouvernement et de rechercher par exemple des informations sur la politique américaine vis-à-vis de l'Afghanistan et de l'Iran ou sur le traité de désarmement entre Moscou et Washington. Un ancien officiel américain de haut rang dans le domaine de la sécurité nationale et un chercheur

américain en armes nucléaires auraient été approchés.

Les membres du réseau russe des agents travaillaient à l'aide de méthodes classiques éprouvées telles que l'encre invisible, les faux passeports pour des voyages à destination de Moscou et retour aux Etats-Unis et les signes de reconnaissance lors de rencontres. Ils se servaient également de techniques modernes telles que le procédé stéganographique, une procédure à la forme particulière permettant de cacher des informations cryptées dans des données discrètes, ou la transmission de données sans fil entre ordinateurs portables. Le Bureau fédéral d'investigation (Federal Bureau of Investigation, FBI) a pu identifier le réseau d'espionnage grâce notamment à l'observation, à des écoutes dans des appartements et chambres d'hôtels, ainsi qu'à la surveillance de téléphones et de boîtes de courrier électronique.

## L'APPRÉCIATION

### Le renseignement humain

Le cas des agents russes aux Etats-Unis constitue un exemple marquant de la manière avec laquelle les Etats continuent à engager des agents, essayant d'obtenir des informations à l'aide du renseignement dit humain (Human Intelligence, HUMINT). Ils essaient d'emblée d'élucider les objectifs et intentions d'Etats étrangers et veulent savoir comment les décisions politiques y sont prises. Ces informations leur permettent de développer leur propre position ainsi que de la défendre à leur avantage. Leurs efforts de recherche ciblent en outre également des objectifs spécifiques militaires, technologiques et économiques.

Dans ce cas précis, aucune trace d'espionnage n'a été détectée en Suisse, au contraire de ce qui avait été le cas en 2008 lors de l'affaire Hermann Simm. Ce fonctionnaire estonien de haut rang, qui travaillait dans le domaine de la sécurité, a révélé au SVR des secrets de l'OTAN. A l'instar des agents russes aux Etats-Unis, l'officier traitant de Simm vivait en Europe sous un couvert particulièrement sophistiqué. Il se faisait passer pour un homme d'affaires et prétendait avoir une autre nationalité que la russe. Il utilisait notamment la Suisse à des fins logistiques. L'affaire Simm démontre qu'il est également possible de débusquer des agents particulièrement bien camouflés.

### La prévention

Les interdictions d'entrée représentent notamment un moyen d'empêcher des activités illégales ressortissant au renseignement en Suisse. Elles permettent de combattre efficacement les activités de renseignement illégales, mais elles ne peuvent pas toujours être utilisées, puisque les intérêts sécuritaires de la Suisse lors de l'examen de chaque cas sont de temps à autre secondaires par rapport à d'autres intérêts, relevant par exemple de la politique extérieure ou de l'économie. Un autre instrument de prévention peut prendre la forme d'une politique d'accréditation restrictive de la Suisse pour les agents du renseignement coupables d'avoir travaillé à l'étranger sous couvert diplomatique et connus comme récidivistes. Les intérêts politiques globaux interviennent ici aussi au cas par cas, les relations bilatérales avec l'Etat d'origine primant parfois sur le contre-espionnage.

### L'espionnage économique

La menace constituée par les activités illégales d'espionnage économique reste inchangée par rapport à l'année précédente. Si la crise économique devait toutefois de nouveau s'aggraver, cette menace pourrait, elle aussi, augmenter. A cet égard, la pression politique exercée sur la politique fiscale suisse, qui est particulièrement attrayante à l'échelle internationale, pourrait également être plus forte à l'avenir. Des acteurs étatiques et privés continuent en outre à être actifs en Suisse dans le cadre de l'observation de la place financière et économique. ■



## **5. Attaques contre des infrastructures suisses d'information**

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- février** Découverte d'une attaque à l'aide de courriels infectés. Les courriers électroniques étaient notamment adressés à des collaborateurs de ministères de la défense de pays ayant participé à une conférence de l'OTAN.
- avril** Mise au jour de nombreux sites web infectés grâce au nouvel outil de contrôle développé par MELANI.
- juin** Découverte du ver troyen Stuxnet, qui visait les systèmes de commande des processus de l'entreprise Siemens.
- octobre** Mise hors service d'un réseau de zombies par la police néerlandaise.
- novembre** Attaque contre la disponibilité (Denial of Service, DoS) de sites web de partis suisses représentés au Conseil fédéral.
- décembre** Attaque de type DoS contre le site web de Postfinance, en raison de la clôture du compte du fondateur de Wikileaks Julian Assange.



Application « Low Orbit Ion Cannon », grâce à laquelle des attaques de type « déni de service » sont possibles sans grandes connaissances informatiques

## LA SITUATION

### Attaques contre les systèmes de commande des processus

En juin 2010, une entreprise biélorusse spécialisée dans les programmes de lutte contre les virus a découvert le logiciel malveillant Stuxnet, qui avait été conçu pour attaquer les systèmes de commande des processus de l'entreprise Siemens. Ce logiciel malveillant, d'une complexité nouvelle, s'est servi de plusieurs lacunes dans le système de sécurité, a détourné des certificats de sécurité et a utilisé, entre autres, des périphériques USB pour se propager. Il était conçu pour acquérir des informations sur l'installation à diriger et les envoyer à l'agresseur, mais aussi pour manipuler les logiciels d'exploitation des systèmes de contrôle. Stuxnet était surtout actif en Indonésie, en Inde et en Iran.

### Infections de sites web

Un outil de contrôle nouvellement développé par MELANI pour les sites web suisses a permis de découvrir en avril de nombreux sites web suisses infectés. Parmi les mesures prises, MELANI a publié un avertissement et a informé les administrateurs des sites web concernés. En octobre, la police néerlandaise a fait fermer les serveurs de contrôle du réseau de zombies qui se cachait derrière ces infections (avec des ordinateurs privés infectés par des logiciels malveillants télécommandés par des tiers). Un homme de 27 ans soupçonné d'être l'instigateur de ces attaques a pu être arrêté. Les auteurs avaient l'intention de créer un réseau mondial

de zombies aussi étendu que possible pour en vendre ou en louer certaines parties.

### Attaques à l'aide de courriels infectés

Durant la troisième semaine de février, une attaque à l'aide de courriels infectés a été découverte. Ces courriels avaient surtout été envoyés à des collaborateurs de ministères de la défense de pays participant à une conférence de l'OTAN. Rédigés en anglais, ils contenaient un document concernant cette conférence, qui devait avoir lieu à la fin du mois de février. Lors de l'ouverture du fichier, l'ordinateur était infecté et intégré à un réseau de zombies. Le rôle du code de piratage consistait notamment à capturer les données liées au login pour les boîtes courriels et les réseaux sociaux. L'analyse du logiciel malveillant a permis de déterminer le serveur de pilotage et d'établir par la suite une liste complète des systèmes infectés. Les services concernés ont de la sorte pu être informés et le réseau de zombies désactivé. Aucune victime n'a ainsi été signalée en Suisse.

### Cyber-attaques visant des partis politiques

En 2010, les partis représentés au Conseil fédéral et leurs sections cantonales ou communales ont à plusieurs reprises été la cible de cyber-attaques. Au début de l'année 2010, le site web de l'UDC de la ville de Zurich a par exemple plusieurs fois été souillé par le paraphe suivant : « 26C3 – Here be Dragons ». Ce texte était le slogan du 26<sup>ème</sup> congrès du Chaos Com-

puterclub (CCC) à Berlin. Après nettoyage, la page d'accueil a une nouvelle fois été souillée, cette fois-ci avec une vidéo Jux intitulée « 300 – SVP must die », par analogie au film « 300 ». Une vidéo en lien avec l'initiative populaire contre la construction de minarets a de plus été mise en ligne. Début novembre, les sites web des partis au Conseil fédéral ont été mis hors service pendant plusieurs heures suite à des attaques DoS.

### Attaque contre le site web de Postfinance

En date du 5 décembre, Postfinance a fermé le compte courant du fondateur de Wikileaks Julian Assange en raison d'indications erronées quant à son domicile présumé à Genève. A la suite de cette décision, le site web de Postfinance a été la cible d'une attaque DoS par des sympathisants présumés de Wikileaks. Les attaques ont apparemment été coordonnées par un groupement informel répondant au nom de « Anon Operation ». Depuis décembre 2010, ce dernier mène des représailles électroniques contre les personnes ou les institutions qu'il considère comme des adversaires de Wikileaks. Outre Postfinance, Paypal, la société sœur d'Ebay, ainsi que les sites web de Mastercard, Visa et Interpol ont été la cible d'attaques simi-

lares. La sécurité des avoirs et des données de la clientèle de Postfinance n'a pas été menacée par ces attaques.

### Exercices internationaux

L'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux (ENISA) a organisé le 4 novembre le premier exercice à l'échelle européenne sous le titre de « Cyber Europe 2010 ». L'objectif était de tester la capacité de réaction des pays membres de l'UE et de l'AELE en cas de cyber-attaque. Un mois plus tôt, c'est l'exercice international « Cyberstorm III » qui a eu lieu dans le cadre des Réseaux internationaux de veille et d'alerte (International Watch and Warning Networks, IWWN). La Suisse a participé aux deux exercices.

L'exercice « Cyber Europe 2010 » a notamment permis de mettre à l'épreuve la protection des infrastructures critiques de l'information, les procédures de poursuite pénale dans le domaine de la cyber-criminalité, les équipes gouvernementales de réaction informatique d'urgence (Computer Emergency Response Teams, CERTs), ainsi que les systèmes de régulation. Plus de 150 experts de 70 services publics ont été confrontés à plus de 320 incidents. L'exercice s'appuyait sur un scénario au cours duquel les liaisons Internet entre les pays européens étaient progressivement coupées ou massivement entravées. Les participants ont dû travailler main dans la main pour éviter de nouvelles pannes et rétablir les connexions. L'objectif était de déterminer dans quelle mesure l'Europe était suffisamment bien préparée à de telles menaces. Le rapport final n'était pas encore disponible à la clôture de la rédaction.



Logo du premier test de la capacité de réaction des pays de l'UE et de l'AELE en cas de cyber-attaque

On peut toutefois d'ores et déjà affirmer que la communication a bien fonctionné, particulièrement au niveau des CERTs. Que ce soit à l'échelle européenne ou internationale, il existe déjà des listes de contact établies qui sont utilisées quotidiennement. Ces listes doivent toutefois être complétées, régulièrement actualisées et surtout gérées dans la pratique quotidienne.

La mise en réseau va toutefois au-delà des frontières européennes : c'est pour cette raison que MELANI a participé à l'exercice « Cyberstorm III » des réseaux IWWN qui s'est déroulé du 29 au 30 septembre 2010. L'exercice était organisé par le Ministère américain de la sécurité intérieure. Y ont participé des représentants de sept ministères américains et onze Etats fédéraux, de 60 entreprises privées et de onze partenaires étrangers. L'exercice a également permis de démontrer que les points de contact internationaux fonctionnaient et qu'ils allaient au-delà de la résolution purement technique des problèmes.

## L'APPRECIATION

---

### **Attaques plus fréquentes à l'avenir contre les systèmes de commande des processus**

Les systèmes de commande des processus sont utilisés pour surveiller, contrôler et piloter les installations industrielles ou les infrastructures servant à distribuer des biens vitaux tels que l'électricité, l'eau et les carburants, ou dans le domaine des transports et de la circulation. Sans les technologies de l'information et de la communication (TIC), leur utilisation serait impensable. Or, depuis plusieurs années déjà, les experts attirent l'attention sur la vulnérabilité de tels systèmes. Dans le cas du ver Stuxnet, les installations nucléaires iraniennes ont été citées parmi les cibles potentielles. A l'avenir, il faut s'attendre à ce que les systèmes industriels de contrôle en tous genres se retrouvent plus fréquemment dans le viseur des agresseurs. Cette situation est due au fait que, contrairement à ce qui était le cas par le passé, les capteurs, machines et commutateurs disposent aujourd'hui toujours plus fréquemment d'une adresse IP propre, que le protocole Internet normal est utilisé pour communiquer avec le calculateur central et que les logiciels de pilotage fonctionnent sur des systèmes d'exploitation usuels. L'emploi de telles TIC courantes et peu coûteuses se paie à présent par le fait que les systèmes de commande sont désormais exposés aux mêmes menaces que les systèmes informatiques destinés au marché de masse. Le champ de tension entre, d'une part, la pression liée au coût, l'efficacité et la disponibilité des informations et, d'autre part, les gros risques, le transfert d'informations cri-

tiques et la vulnérabilité croissante des systèmes due à l'uniformisation et à la mise en réseau des plateformes va encore s'accroître.

### **Lutte contre l'espionnage**

La menace constituée par l'espionnage ciblé à l'aide de moyens TIC et dirigé contre des systèmes gouvernementaux ainsi que des entreprises subsiste. Les cas d'espionnage devenus publics ne doivent pas être considérés isolément, mais globalement, afin d'en tirer des traits communs.

Pour ce faire, les incidents isolés doivent être reliés puis affectés à un complexe global : ce qui fait partie de la lutte classique contre l'espionnage dans chaque pays et entreprise était jusqu'à présent plutôt rare dans l'univers d'Internet et des TIC. D'où la nécessité de faire un effort particulier en la matière.

### **Infections de sites web**

Le logiciel malveillant découvert en avril grâce au nouvel outil de contrôle de MELANI était un Bredolab, insérant les ordinateurs infectés dans un réseau de zombies constitué d'un nombre total d'ordinateurs estimé à 30 millions. L'exploitant du réseau de zombies visait avant tout à propager le Bredolab. Après avoir infecté un ordinateur, Bredolab cherchait le login et le mot de passe des administrateurs de sites web, afin d'infecter ensuite automatiquement d'autres sites à l'aide de ces données. L'exploitant louait ou vendait ensuite des parties du réseau de zombies à des criminels.

### **Fichiers PDF utilisés comme outils d'attaque**

Pour l'heure, il n'est pas possible de dire si les attaques de pirates réalisées à l'aide d'un document attaché dans des courriels concernant une conférence de l'OTAN étaient des actions ciblées. L'utilisation de fichiers PDF semble le démontrer, puisque cette méthode est en effet très souvent employée aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas par le passé lorsque les pirates utilisaient surtout des documents créés à l'aide d'Office. En 2010, la Suisse n'a pas échappé non plus à ce genre d'attaques, durant lesquelles les pirates se servent de documents PDF manipulés pour exploiter des lacunes en termes de sécurité pour lesquelles aucune mise à jour n'était encore disponible.

### **Attaques contre des partis politiques**

Après l'acceptation de l'initiative populaire contre la construction de minarets, plus de 5000 sites web ont été piratés, dont ceux de sections locales de l'UDC et des Jeunes UDC. Les experts estiment que la plupart de ces attaques viennent de Turquie. Les attaques perpétrées début 2010 pourraient en revanche avoir été lancées depuis l'Allemagne ou la Suisse allemande ainsi que par des participants au congrès CCC. En tout cas, le site web touché était à chaque fois listé comme cible potentielle par ce dernier. Les vrais auteurs ne sont toutefois pas connus et aucune dénonciation pénale n'a eu lieu. En réussissant à souiller ces sites web, les auteurs ont, semble-t-il, tiré profit d'une lacune dans le système de gestion du contenu.

Lors des attaques de type DoS contre les sites web des partis représentés au Conseil fédéral au début du mois de novembre, quelque 200 ordinateurs pour la plupart établis en Allemagne, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis ont sélectionné les sites web des partis plus de 10 000 fois par seconde, provoquant une surcharge. Ni les auteurs ni leurs motifs ne sont connus. Aucune dénonciation pénale n'a eu lieu dans ce cas non plus.

Les attaques DoS ne sont pas nouvelles et ont déjà été utilisées par le passé pour faire chanter des entreprises concurrentes ou leur nuire. Une hausse des attaques à motivations politiques est toutefois observée, comme on le soupçonne dans le cas susmentionné ou comme c'était le cas pour l'attaque DoS contre Postfinance suite à la fermeture du compte de Julian Assange. Outre les manifestations sur le terrain, les protestations envahissent aussi de plus en plus l'espace virtuel. A l'avenir, les luttes politiques vont dès lors davantage s'accompagner d'attaques contre les services web. Ces derniers doivent donc s'y préparer en conséquence. ■



## Liste des abréviations

AIEA.....	Agence internationale de l'énergie atomique
ALF.....	Front de libération des animaux
AQMI.....	Al-Qaïda dans le Maghreb islamique
AQPA.....	Al-Qaïda dans la péninsule arabique
AZOT.....	Action cirque sans animaux
CCC.....	Chaos Computerclub
CDK.....	Coordination de la société kurde démocratique
CERT.....	Computer Emergency Response Team
CIA.....	Central Intelligence Agency
CP.....	Code pénal suisse
DEINC.....	Dispositif explosif ou incendiaire non conventionnel
DFAE.....	Département fédéral des affaires étrangères
DoS.....	Denial of Service
EFSF.....	European Financial Stability Facility
ENISA.....	Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux
EPFZ.....	École polytechnique fédérale de Zurich
FAI.....	Federazione Anarchica Informale
FBI.....	Federal Bureau of Investigation
fedpol.....	Office fédéral de la police
GTF.....	Global Tamil Forum
HLS.....	Huntingdon Life Sciences
HPG.....	Forces de défense du peuple
HUMINT.....	Human Intelligence
IHH.....	Organisation internationale d'aide humanitaire
ISI.....	Etat islamique d'Irak
IWWN.....	International Watch and Warning Network
KCK.....	Confédération des peuples du Kurdistan

LFRC	Loi fédérale sur le renseignement civil
LMSI	Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure
LTTE	Tigres de libération de l'Eelam tamoul
MeK	Organisation des moudjahidines du peuple iranien
MELANI	Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information
MROS	Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PETN	Nitropentane
PKK	Parti des travailleurs du Kurdistan
PSN	Parti des Suisses Nationalistes
RAS	Reconstruction révolutionnaire suisse
RAZ	Reconstruction révolutionnaire de Zurich
SCET	Conseil de l'Eelam tamoul
SGA	Société générale d'affichage
SHAC	Stop Huntingdon Animal Cruelty
SRC	Service de renseignement de la Confédération
SRI	Secours Rouge International
SVR	Service des renseignements extérieurs de Russie
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TAK	Faucons de la liberté du Kurdistan
TCC	Tamil Coordination Committee
TGTE	Transnational Government of Tamil Eelam
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TTP	Therik-e Taliban Pakistan
UDC	Union démocratique du centre
WEF	World Economic Forum / Forum économique mondial



## **Rédaction**

---

Service de renseignement  
de la Confédération SRC

## **Clôture de la rédaction**

---

14 février 2011

## **Contact**

---

Service de renseignement  
de la Confédération SRC  
Papiermühlestrasse 20  
CH-3003 Berne  
E-mail : [info@ndb.admin.ch](mailto:info@ndb.admin.ch)  
Téléphone : +41 (0)31 323 95 84  
[www.src.admin.ch](http://www.src.admin.ch)

## **Diffusion**

---

OFCL, Vente des publications fédérales,  
CH-3003 Berne  
E-mail : [verkauf.zivil@bbl.admin.ch](mailto:verkauf.zivil@bbl.admin.ch)  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)  
n° d'art. 503.001.10f  
ISSN 1664-4697

## **Copyright**

---

Service de renseignement  
de la Confédération SRC, 2011



**LA SÉCURITÉ DE LA SUISSE**

Service de renseignement de la Confédération SRC

Papiermühlestrasse 20

CH-3003 Berne

Téléphone: +41 (0)31 323 95 84

[www.src.admin.ch](http://www.src.admin.ch)